

Le Moniteur Acadicien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N.-B., Jeudi, 22 Janvier 1914.

Vol. XLVII--No. 30

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau bâtiesse Martin McDonald. Résidence
coin de la rue Ste-Anne et de la grand'rue.

Dr L. Eric Robidoux
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau et résidence : Coin de la rue Queen et
grand'rue
SHÉDIAC, N. B.

Dr J. A. Gaudet,
MÉDECIN-CHIRURGIEN
ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles se
soignent comme auparavant.

Dr T. J. Bourque
MÉDECIN ET CHIRURGIEN
RICHIBOUCTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit
Pharmacie de première classe—Drogues, par-
fums, articles de toilette et de fantaisie, cigares
et tabacs de choix.

Dr A. Sormany
[SHÉDIAC N. B.]

Bureau et résidence : Rue Sackville
141, 52.
26 Sept., 1911—

Dr A. R. Myers
RÉCENTMENT DES HOPITAUX DE LONDRES]
ET DE BERLIN,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

La chirurgie une spécialité.
Heures de Bureau : 2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.
15 rue Alma, MONCTON

Dr. M. A. Oulton,
SHÉDIAC, N. B.

Bureau Ancien bureau du Dr L. J. Belliveau.
24 oct. 1911.

W. A. Russell
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.
SHÉDIAC, N. B.

Collecte les comptes avec expédition et exécute
toute instruction avec ponctualité.

E. R. McDonald,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, AGENT
D'ASSURANCE, ETC.
SHÉDIAC, N. B.

Bureau à côté de la Pharmacie Léger.
1er sept. 1910.

FERD. J. ROUIDOUX
AVOCAT SOLICITEUR, NOTAIRE
PUBLIC, ETC.
RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.

McQUARRIE & ARSENAULT
AVOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.
Summerside, P.E.I.

Argent à prêter
Neil McQuarr Aubin E. Arsenault

ANTOINE J. LEGER, B. A.
Avocat, Notaire Public, [Etc.,

Bureau : Grand'rue, Moncton, N. B.
1er déc. 07.

Thomas W. Butler,
Avocat, Soliciteur, Notaire Public, Ar-
bitre, Equité, et Greffier de la Paix.
NEWCASTLE, N. B.

S'occupe d'assurance contre le feu et
d'incendies.

La Banque de Montréal

Etablie en 1817

Capital,\$16,000,000 | Fonds de réserve,\$16,000,000
Profits encore à partager, \$892,461.36

Bureau principal, Montréal—Succursale à Shédiac, N. B.
Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux cou-
rants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.

G. A. WHITE, Gerant, - Shédiac, N. B.

Le Chemin de Croix du Soldat

que n'eût pas de membres plus actif plus assidu que notre troupière.

Ce n'était pas un modèle pour la peinture ou la sculpture que le nommé Jean Lacour, qui remplissait les humbles fonctions de fantassin de deuxième classe dans un régiment de la frontière.

Figurez vous une tête format pain de sucre avec une bouche taillée en coup de sabre, un nez dans lequel il pleuvait, le tout couronné d'une chevelure rousse dorée d'un éclat comparable à celui du soleil levant.

Dire les pittoresques bienvenues que lui occasionna ce signallement est chose impossible. «Dis-donc, s'écria le caporal en le voyant pour la première fois, le bon Dieu a voulu rire un coup, le jour de ta récréation!

—Ma foi, un bachelier, j'avais peine à croire que l'homme descend du singe, maintenant j'y crois presque! aussi pour l'honneur de l'armée française, on devrait réformer d'emblée de pareils légues.

—Pas du tout, il n'y a qu'à les mettre aux avant-postes, rien qu'à voir ça, les Prussiens se sauveront.

Lacour écoutait tout cela l'oreille basse, serrant son poing dans sa poche. Qu'éût-il dit? Mieux valait faire poche pour lui, ce fut l'accueil qu'il reçut de son capitaine à la première revue d'appel qu'il passa dans la cour du quartier. L'officier examinait de pied en cap ses hommes au port d'armes; arrivé devant Lacour, il s'arrêta, regarda fixement, puis laissa au néotroupière un compliment flatteur: «Ça, mon garçon, vous n'êtes vraiment pas beau!»

Mais sous ses dehors un peu frustes, quelle belle âme! «Un diamant dans un sabot!» comme s'exprimait Hilaire, le séminariste caporal. Caractère un peu drôle, il est vrai, mais franc, ouvert, généreux, donnant aux pauvres, oubliant les injures, dur à la besogne et tendre comme une maman. En moins de quinze jours, il s'était fait estimer de tous.

Lacour aimait à jaser, son plaisir était de causer avec les amis. Et quand il manquait d'interlocuteur, alors il causait tout seul, en faisant son lit, en astiquant son sac, en nettoyant son fusil... les camarades se cachaient pour l'écouter, puis au bon moment lui lançaient un traversin à la tête. Mais la correction était vaine, notre homme jasait toujours.

Lacour avait reçu de son curé une lettre de recommandation pour l'aumônier du cercle militaire. Le croirait-on? Il resta quinze jours avant de la porter. Les humiliantes bienvenues qu'il avait reçues, de part et d'autre, lui en faisaient redouter une de plus, surtout de la part d'un curé. Un jour cependant il s'enhardit, se décide et se dirige vers le cercle et parvient enfin à se présenter à M. l'abbé X..., aumônier militaire.

«Soyez le bienvenu! vous êtes un brave! vous serez des nôtres! lui dit le bon prêtre, je vais vous introduire... Ici, vous êtes en famille... on joue, on cause, on lit, on chante, on prie, on se récréé; vous trouverez tout ce que vous êtes utile...»

Dès ce jour, l'aumônier et Lacour furent deux camarades, et le cercle catho-

L'abbé X... aimait les militaires, et tout le temps que lui laissaient ses fonctions de vicaire de paroisse, il le consacrait à cette belle œuvre. Intéresser et édifier, tel était son programme, qu'il remplissait, du reste, à merveille. Il n'avait qu'à paraître pour voir voler à lui «ses chers troupiers» et quand il leur prêchait, le dimanche soir, tous l'écoutaient avec une avidité je dirais presque glotonne. Il avait le secret pour faire détester le blasphème, le vice, et pour faire aimer Notre-Seigneur et Notre-Dame des Armées... Songez donc, les soldats avaient une Sainte Vierge à eux, avec une archiconfrérie où l'on n'admettait pas de civils!

Or, un jour que le digne aumônier prêchait sur la Passion, après avoir montré l'immense amour de Jésus pour nous, il mit en regard l'immense ingratitude des hommes qui blasphèment, profanent le dimanche et ne veulent pas penser au Sauveur: «On voit de beaux crucifix, mais nul n'est saisi de pitié! Nous avons de beaux chemins de croix, mais on passe devant sans les regarder... O ingratitude!»

Ces dernières paroles tombèrent sur l'âme de Lacour comme une semence en bonne terre: «C'est bien vrai! tout ça! Je suis un va-nu-pieds! faudra que je fasse mon chemin de croix!» Un obstacle s'élevait: il n'avait pas de livre, et puis il devait venir à une heure où l'on vit encore clair dans l'église. Il en parla à l'aumônier: «Si vous en voulez un, je vous le donnerai, lui dit l'abbé, mais ce n'est pas nécessaire. Vous n'avez qu'à regarder les stations et penser une demi-minute sur ce que souffre le bon Dieu, et cela à cause de vous, de vos péchés! voilà tout!» —Compris! alors j'aime mieux le faire sans livre.»

A quelque temps de là l'abbé Etienne, vicaire de la même paroisse, va frapper à la porte de l'abbé X... «Dites donc, votre troupière... Je ne sais pas son nom, mais une tête à part, chevelure de feu...»

—Oh! oui, Lacour, voulez vous dire... eh bien! que fait-il!

—Ah! ah! il devient dévot... mon cher, tous les vendredis, à six heures, il fait son chemin de croix... et le plus drôle, quand il est seul, il le fait tout haut...»

—Je voudrais bien savoir ce qu'il dit!

—Oh! c'est facile, mettez vous dans votre confessionnal, et moi dans le mien, vendredi prochain... De là, je pourrai saisir ce qu'il dit dans la première partie, et vous, vous entendrez le reste.

—Bonne idée! Entendu et compris!

Le vendredi suivant, à cinq heures, les deux prêtres étaient à leur poste. L'église était vide, absolument vide, et les derniers feux du soleil lui donnaient un air mystérieux.

Après quelques minutes d'attente, un bruit de gros souliers ferrés résonne dans le vestibule. Silence et immobilité! c'est Lacour, Lacour en personne, qui monte la grande allée de l'église et va adorer le Saint Sacrement.

Incontinent, il commence le chemin de la croix à voix haute. Le voici tel que

La BANQUE PROVINCIALE du CANADA

Capital payé et Surplus, - - \$1,588,866.11

Vos Epargnes sont garanties contre toute perte

La seule banque qui ait un Bureau de Commissaires Censeurs créé pour surveiller les placements de nos dépôts d'épargnes. UNE PIASTRE ouvre un compte. Institution essentiellement canadienne-française qui fait honneur à notre race : Encourageons-la.

Succursale Moncton,

C. H. BOUDREAU,
Gérant

Succursale Caraquet,

P. E. MOREAULT,
Gérant.

L'ont rapporté les deux témoins de la chose:

1re Station.—Jésus est condamné à mort. Ah! ces vauriens! faire passer un homme au conseil de guerre, parce qu'il fait de bons miracles, c'est famusement dur. Et ce chenapan de Pilate qui écoute toute cette vermine... Notre Père, etc.

2e Station.—Jésus chargé de sa croix. Fallait-il donc encore ça! On ne se contente pas de tuer un homme, il faut encore lui faire porter tout le «bataclan». Misère de misère! Qu'ils étaient donc mauvais dans ce temps-là! Et puis, pas un seul aumônier pour le préparer à la mort, ah! tas de vauriens! Pauvre Jésus-Christ, comme ils vous ont fait du mal!... Notre Père, etc.

3e Station.—Jésus tombe une première fois. Je crois bien! avec une croix comme ça qui pesait bien deux cents, quand on est à jeun! Misère de misère! Ah! si j'avais été à sa place, je les aurais plantés là tous avec leur croix, tas de vauriens, que je leur y aurais dit, c'est bien assez d'être cloué là-dessus... Et ils l'auraient portée jusqu'en haut... quand même ils m'auraient dû fusiller sur place!... voilà!... Notre Père, etc.

4e Station.—Jésus rencontre sa mère. Fallait donc encore ça! Si ma pauvre mère me rencontrait si on devait me fusiller, non je n'aurais pas le cœur, je lui dirais de s'en aller, ça serait trop dur... Notre Père, etc.

5e Station.—Jésus aidé par le Cyrénéen. Au moins voilà un brave homme. Mais si j'avais été à sa place, j'aurais fait mieux que ça. Lui, prend le petit bout... mais moi, j'aurais donné le petit bout au bon Dieu et j'aurais pris de gros... ou ben plutôt, j'aurais tout pris... Voilà! Notre Père, etc.

6e Station.—Une femme essuie le visage de Jésus. Encore une qui n'a pas peur! bravo les femmes! C'est comme les Sœurs de l'hôpital qui se moquent du choléra et de la peste! Voilà ce que j'aime et ça mérite bien la croix d'honneur...

7e, 8e, 9e Stations.—Les deux prêtres, étant trop éloignés de ces stations, n'ont pu comprendre les paroles de Lacour.

10e Station.—Jésus dépouillé de ses vêtements. Ça, c'est trop fort, c'est vraiment comme le diable! tas de vauriens quel mal vous a-t-il fait! Misère de misère! ce n'est pas à vous ces habits-là! Et ils ne lui laissent rien... C'est tout de même trop faire souffrir un homme... S'il avait empoisonné un régiment, on ne lui en aurait pas tant fait...

11e Station.—Jésus crucifié. Ah! bandit... voyez-moi ça, comme des chiens enragés, ça veut le plaisir de faire souffrir... Dans quel sale temps vous vivez, pauvre bon Dieu et dans quel sale pays! Non, jamais je n'aurais voulu venir au monde dans un pays comme ça!

12e Station.—Jésus meurt. Ce qu'il y a de plus fort, c'est qu'il n'a rien fait contre ses vauriens. Si j'avais été à sa place, ça ne se serait pas passé comme ça. Mais M. l'aumônier dit qu'il le fallait à cause de nos péchés. Je comprends

guère ça, mais puisqu'il le dit, il faut que ça soit la vérité. Misère de misère!

13e Station.—Jésus descendu de la croix. Pauvre femme! Comment qu'elle n'est pas morte de chagrin? Si on me rapportait à ma mère dans un état comme ça, pour sûr, qu'elle en mourrait. Misère de misère!... ils n'ont pas eu pitié d'une femme!

14e Station.—Jésus mis au tombeau. —Voilà donc que c'est fini! Pauvre bon Dieu, si c'est à cause de nos péchés, faut que le péché soit bien mauvais. Tout de même, à votre place, je leur aurais fait payer ça! Misère de misère! Ah! sale race de Juifs!

On comprend aisément par quelles émotions passèrent les deux vicaires en écoutant ce formulaire inédit, inventé par un simple d'esprit mais doué d'un bon cœur. Quant à Lacour, sa prière terminée, il sortit un instant pour faire sa provision de tabac, puis monta allégrement l'escalier du Cercle. En arrivant, il rencontra l'abbé X... qui l'accueillit avec une cordiale poignée de main et lui dit malicieusement:

—Lacour! hum! hum! je ne sais pas ce qu'il y a... vous vous arrêtez en ville... vous arrivez en retard... Faudra écrire à votre curé que vous vous relâchez... pas vrai?

Tout décontenancé, Lacour ne savait que répondre et rougissait quelque peu. Mais l'abbé lui mettant la main sur l'épaule: «Soyez tranquille, ça va bien, très bien, le bon Dieu et Notre-Dame des Armées sont bien contents de vous!» (L'Apôtre du Foyer).

Révérènde Mère Sainte-Olivine

Au cours d'une cérémonie funèbre, magnifique dans sa touchante simplicité, l'église a prononcé lundi les dernières prières sur la tombe de la Révèrende Mère Sainte-Olivine, assistante supérieure générale de la Congrégation Notre-Dame.

La mort ravit à cette communauté une sainte femme, une religieuse érudite, une âme dirigeante; elle enlève aux élèves actuelles et anciennes une conseillère au jugement averti, une grande amie, sincère et dévouée; elle fait entrer dans l'éternité une Canadienne-Française des plus distinguées.

Mère Sainte-Olivine—tous ceux qui l'ont connue le savent—ne faisait qu'une avec Villa-Maria. Elève de la Congrégation, elle entra en religion à l'âge de seize ans. Elle fut attachée à Mocklands pendant une trentaine d'années.

Le don de l'enseignement et l'esprit d'initiative étaient innés chez elle. Elle fonda, croyons-nous, le splendide musée qui fait honneur à l'institution. C'est encore elle qui jeta les bases du cabinet de physique et travailla, tant qu'elle le put, à l'enrichir, chaque année, de nouveaux appareils. Elle éprouvait une réelle passion pour tout ce que les sciences ont de noble, de beau et de grand. Mais elle chérissait aussi la littérature.

s, afin de pouvoir
es contre la con-
ui surgit de tous

ous tous les pays
es éminents, des
eurs, des députés
ociétés et de syn-
favorisent et en-
ulture et rendent
ouvrier des champs
rofession de culti-
s plus honorables
e; non seulement,
être et la santé,
ncore la tranquillité

d'une importance
le est en souffrance,
industrie languis-
spère, les affaires
ses laborieuses et
quelque bien-être;
cteur de la richesse
eur national.
enfants des cultiva-
er le plus beau, le
e plus sain.

H. L.

Catholique

au milieu desquel-
dent tout spéciale-
soin de journaux,
lications ayant un
ent catholique. Il
non pas tant le ré-
de chaque jour que
la pensée de l'Egli-
simer, les louer, les
soyons pas ces im-
jours prêts à pacti-
our les déprécier.
de la presse catho-
de répandre et tout
es les temps actuels
et de projeter sur
religieux ou sociaux
t, se présentent à
notre appréciation,
gnement et de l'es-

qui dans le monde
un caractère internat-
ent connue sous le
monnaie. Les se-
at pour but, a dit
verser de fond en
discipline religieuse et
tution chrétienne a
mplacer par une au-
guie, d'après les
«Quiconque» serait
aurait qu'à promener
ivre accomplie par
elles ont réussi à éta-
blir. Leur but est de
poudre. Pour y parve-
à fausser les es-
les mœurs surtout
esse et le mauvais
pécet tout spéciale-
éducation à l'influen-
la soumettre entière-
l'Etat puis de s'em-
vil ou au moins d'in-
eurs et par eux, au
tes et persécutions
pours longtemps dé-
sources de l'éduca-
paralyser toute ac-
de conduire les peu-
ui aboutiraient à l'i-
ossibilité du pagani-
lité jusqu'à la fin
des ténèbres et en-
maliser une fois encore
égredation, l'Injusti-

is de croire qu'on
de pareils attentats,
nt, notre devoir est
usement. Nous som-
s Christ; il ne con-
dats de rester inac-
clairon d'alarme et
mené de lancer ses
mmes les enfants de
diat imiter l'indignité
regarde avec intérêt
outrager sa mère.
épousaires de l'héri-
est de notre devoir
fidélité et de trans-
descendants. Nous
au tribunal de Dieu
nsabilité.

esse qui combat l'er-
rité, demandons lui
qui regarde les pro-
et sociaux, la pensée
Eglise possède de se-
passions, d'affermir la
leur parmi les
bienfaisance, la té-
rité, la concorde et

paillique de Québec.

D'ici au 15 Février

Vente a Grande Reduction au Magasin de la Compagnie McLaughlan, Limitée, Bouctouche.

Nous n'aimons pas à garder nos marchandises trop longtemps, et pour les écouler, nous offrons à notre clientèle les prix réduits que voici :

Table listing various goods such as BUREAUX, COUCHETTES, BOTTES, and HABILLEMENTS with their respective regular and reduced prices.

MÊME RÉDUCTION sur HARNAIS, PEINTURES, MOUSSINS, CASQUES, INDIENNES, COTONNAGES de toute sorte, etc.

Comme le sage, profitez de cette occasion unique pour économiser vos deniers et soulager votre bourse.

La Cie M. McLaughlan, Limitée, Bouctouche, - Kent, N. B.

Secours à temps

Lundi de la semaine dernière, par un gros ouragan, le vapeur Cobeguid, venant des Bermudes, alla s'éventrer sur les récifs de la Pointe Trinité, à l'entrée de la Baie Yarmouth.

Le récit du capitaine Saint Jean, N. B., 16—Le capitaine John H. Watson, du "Cobeguid", a fait un récit palpitant de l'épouvantable aventure qu'il vient de courir.

Un groupe d'environ deux cents personnes était sur le quai à l'arrivée du capitaine Watson et de ses matelots.

Le capitaine Watson a déclaré que cela relevait d'une enquête plutôt que d'une discussion publique.

vais, la neige tombait à plein ciel, et nous ne pouvions voir plus loin que le beaupré du navire.

Capitaine nous touchions terre, presque immédiatement après avoir trouvé une bonne profondeur.

Le choc n'a pas été très fort lorsque nous avons touché les récifs, cependant il a suffi à trouver la coque.

La marée était alors basse, et la mer montante fit pénétrer l'eau par la blesure, de sorte que nous dûmes éteindre les feux, pour éviter une explosion.

Ceci rendit impossible le fonctionnement de la télégraphie sans fil; heureusement, nous avions envoyé à ce moment le signal S. O. S.

Nous étions loin d'être en sûreté; la porte de bois de ma cabine, pouvait, en effet, être emportée à tout instant, par les vagues énormes qui sabattaient sur le pont.

Nous étions loin d'être en sûreté; la porte de bois de ma cabine, pouvait, en effet, être emportée à tout instant, par les vagues énormes qui sabattaient sur le pont.

Nous avons attendu des secours pendant toute cette journée; mais le soir vint sans que nous ayons vu venir les sauveteurs ardemment espérés.

Nos seules provisions consistaient alors en biscuits secs. L'eau que nous avions était gâchée et nous dûmes faire

fondre la glace pour nous en servir. Le seul feu que nous avions était contenu dans un chaudière de fer, et il était entretenu avec des débris de meubler et de tables.

Au moment où nous nous sommes échoués, une antenne du télégraphe s'était brisée; il a fallu la réparer, aux prix des plus grandes peines, avant de pouvoir envoyer un message.

L'ARRIVÉE DES SECOURS

Lorsque la marée fut basse, nous sommes allés dans les magasins et avons apporté du café et des fèves.

Lorsque le navire toucha terre presque toutes nos chaloupes furent emportées à la mer; il nous en resta trois.

L'arrivée des navires Westport et John L. Cann nous fit du bien.

Les trois autres suivirent bientôt; nous aurions pu tous prendre place à bord des chaloupes, mais la mer était encore grosse, et je crus prudent de ne les charger pas trop.

Lorsque ce travail fut terminé, ceux qui restaient sur le navire prirent quelque nourriture.

La première chaloupe nous quitta à quatre heures, et lorsque la dernière partit, il faisait si noir que nous pouvions apercevoir le navire qu'elle devait approcher.

Parlant de la conduite de l'équipage et des passagers, le capitaine déclara :

CONDUITE ADMIRABLE

Chacun s'est conduit d'une manière admirable. Les passagers furent calmes et ne nous donnèrent pas de soucis.

Les officiers et l'équipage se sont conduits admirablement. Je dois mentionner tout particulièrement le directeur Lister et Mlle Jones, dont la conduite est digne de tout éloge.

Pendant une journée et demie, nous n'eûmes pas de feu, et pour toute lumière, celle de chandelles que nous dûmes ménager le plus possible.

La première nuit fut terrible, la deuxième fut plus douce, et la troisième fut tout à fait acceptable, étant données les circonstances.

Lorsque nous fûmes rendus à bord des navires venus à notre secours, les bons soins ne nous firent pas défaut.

Je ne puis assez louer la conduite des capitaine du Westport et du J. L. Cann, et du capitaine Burns, du Lansdowne.

La dernière nuit que j'ai passée, sur le Cobeguid, en compagnie de mes onze compagnons, m'a montré de quel courage sont capables des héros.

Malgré notre position dangereuse, il se produisit des incidents comiques, et le rire parfois se dessinait sur nos lèvres.

Après cette enquête, le capitaine retournera chez lui, en Angleterre.

ST-NORBERT

Notre paroisse a été souvent visitée par la mort pendant l'année 1913. Encore le 24 décembre, le glas funèbre annonçait la mort de Mme Marguerite Hébert, épouse de défunt Charles La Barge, âgée environ de 80 ans.

Plusieurs de nos jeunes gens, qui travaillaient dans les chantiers du Maine et ailleurs s'en revenaient passer la fête de Noël parmi leurs parents; ils s'en retourneront le 29 reprendre leurs travaux.

Après cette enquête, le capitaine retournera chez lui, en Angleterre.

M. Auguste Goguen, de Notre Dame, était à St Norbert la semaine dernière où il visitait sa sœur Mme Placide Maillet.

M. Docité Thibodeau, de St Jean, qui était en visite chez ses parents ces jours derniers, s'en retourna samedi dernier, accompagné de sa sœur, Mlle Adèle Thibodeau, où elle doit passer quelque temps en visite à St Jean.

Le 23 décembre, les gens de la paroisse se réunirent à l'école de district de Brest pour assister à une jolie séance, tenue par les élèves du district sous la direction de leur instituteur, M. Louis Richard.

Cette séance consistait en plusieurs dialogues, mélodrames, chansons avec accom-

Le temps de collecter est arrivé. Aussi le temps où je vendrai à grande réduction mes chapeaux et mes marchandises pour le reste de la saison. Venez vous en convaincre.

Shédiac, 3 novembre 1913.

Dame Ombéline Gallant.

Nous avons en magasin des Vins de Messe Choisis De Colli et Terragone

Expédiés en fût original de quatorze et vingt huit galloas, ou en moindre quantité au gré de l'acheteur.

Expédiés en fût original de quatorze et vingt huit galloas, ou en moindre quantité au gré de l'acheteur.

Contrat de Malle H. H. HOUDE, Medecin veterinaire, Dentiste de chevaux Shédiac, N. B.

On recevra à Ottawa jusqu'à midi, VENDREDI, LE 27 FÉVRIER 1914

des soumissions cachetées, adressées au Maitre Général des Postes, pour le transport des malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre ans, trois fois par semaine, aller et retour, entre Landia et Scotch Settlement, à partir du 1er avril prochain.

Des avis imprimés renfermant plus amples informations sur les conditions du contrat proposé peuvent se voir et des blancs de soumission s'obtenir aux bureaux de poste de Landia et Evangéline, et au bureau de l'inspecteur des Bureaux de Poste.

N. R. COLTER, Inspecteur des Bureaux de Poste. Bureau de l'inspecteur des Bureaux de Poste, St-Jean, N. B., 13 janvier 1914—31.

Un animal de 18 mois ayant les deux oreilles fourchues et une queue à l'oreille gauche s'est réfugié sur la ferme du soussigné, où le propriétaire pourra le réclamer en payant les frais.

On demande Pour le prochain terme, dans le district d'école No. 21, Cap-Pelé, un instituteur ou une institutrice de 2e classe pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser en mentionnant le salaire exigé à TILMON A. LANDRY, Secrétaire des Commissaires, Cap-Pelé, 4 nov.—ac.

On demande Pour le prochain terme, dans le district No. 13, paroisse de Dundas, Kent, un instituteur ou une institutrice de 2e classe, pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser en mentionnant le salaire à PHILIPPE D. GOGUEN, Secrétaire des Commissaires, Cocagne, Kent, N. B., 17 juin 1913—ac.

Chevaux à vendre Le soussigné offre en vente cinq bons chevaux de travail et un trotteur, "Newton King," marque de 2.20. S'adresser à ABBEY HEBERT, Shédiac, 12 janvier 1914—21

On demande A Beaumont Village, district No. 15, une institutrice de 3ième classe, pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser à AIMÉ P. BELLIVEAU, Secrétaire d'école, Beaumont, N. B., 20 jan.—21p.

Le Liniment de Minard guérit le mal de gorge et les maux de tête.

Landry à Ottawa

Le juge-en chef Landry à Ottawa pour l'Ouest Pierre, M. et Maudet donnaient saouant, à leur résider, une soirée intéressante de la capitale fédérale.

Le juge-en chef Landry à Ottawa pour l'Ouest Pierre, M. et Maudet donnaient saouant, à leur résider, une soirée intéressante de la capitale fédérale.

Le juge-en chef Landry à Ottawa pour l'Ouest Pierre, M. et Maudet donnaient saouant, à leur résider, une soirée intéressante de la capitale fédérale.

Le juge-en chef Landry à Ottawa pour l'Ouest Pierre, M. et Maudet donnaient saouant, à leur résider, une soirée intéressante de la capitale fédérale.

Le juge-en chef Landry à Ottawa pour l'Ouest Pierre, M. et Maudet donnaient saouant, à leur résider, une soirée intéressante de la capitale fédérale.

Le juge-en chef Landry à Ottawa pour l'Ouest Pierre, M. et Maudet donnaient saouant, à leur résider, une soirée intéressante de la capitale fédérale.

Le juge-en chef Landry à Ottawa pour l'Ouest Pierre, M. et Maudet donnaient saouant, à leur résider, une soirée intéressante de la capitale fédérale.

Le juge-en chef Landry à Ottawa pour l'Ouest Pierre, M. et Maudet donnaient saouant, à leur résider, une soirée intéressante de la capitale fédérale.

Le juge-en chef Landry à Ottawa pour l'Ouest Pierre, M. et Maudet donnaient saouant, à leur résider, une soirée intéressante de la capitale fédérale.

Le juge-en chef Landry à Ottawa pour l'Ouest Pierre, M. et Maudet donnaient saouant, à leur résider, une soirée intéressante de la capitale fédérale.

Le juge-en chef Landry à Ottawa pour l'Ouest Pierre, M. et Maudet donnaient saouant, à leur résider, une soirée intéressante de la capitale fédérale.

Le juge-en chef Landry à Ottawa pour l'Ouest Pierre, M. et Maudet donnaient saouant, à leur résider, une soirée intéressante de la capitale fédérale.

Le juge-en chef Landry à Ottawa pour l'Ouest Pierre, M. et Maudet donnaient saouant, à leur résider, une soirée intéressante de la capitale fédérale.

**Compagnie
O. M. Melanson,
Limitée.**

**Draps,
Draps,
Draps!**

Notre assortiment de Draps est maintenant au complet. Nous avons les patrons les plus nouveaux, les qualités sont excellentes, les prix modérés.

Venez nous visiter et nous serons des plus heureux de vous montrer notre assortiment de

DRAPS

et vous serez convaincus qu'il est de votre intérêt d'acheter chez

**Compagnie O.M.Melanson,
LIMITÉE.**

Un mot de nos *Sweaters* pour hommes, femmes et enfants, que nous exposons en ce moment Dernières modes et dernières nuances. Prix de 50cts à \$4.

Comme de coutume nous pouvons pourvoir à tous vos besoins en fait de *Hardes, Chaussures, Sous-Vêtements d'hiver, etc., etc.*

**Le Magasin
du Peuple :**

**Cie O. M. Melanson Lte.
SHEDIAC, - N. B.**

FEUILLETON

**Le Dernier
Duc de Bretagne**

PAR
PAUL-YVES SÉBILLOT

(Suite)

Yves but le cidre et se leva, joyeux de voir sa cousine en excellente santé, toujours aussi jolie, et réconforté par les paroles confiantes de son oncle.

—Eh bien, chère Jane, lui dit-il, tu semblais toute émue quand nous parlions de guerre.

—Oui, répondit-elle, quand je sais que tu te bats, cela me déchire le cœur, il me semble que je te vois b'essé et que ce monstre qui porte une cicatrice au front est autour de toi et te guette pour te tuer.

—N'aie plus peur de ce maudit chien, ma douce Jane, dit-il en l'attirant près de lui, il ne reviendra plus troubler notre bonheur.

D'ici quelques jours les troupes royales seront battues, la paix signée, et nous pourrons retourner à Lesmeur, vivre désormais unis et heureux.

Jane rougit, et Yves ayant pris congé de son oncle et embrassé sa fiancée, sortit du château et se remit en route vers l'est à la tête de ses cavaliers.

Ils ne tardèrent pas à atteindre le chemin d'Andouillé ; là, le sol, labouré par des sabots de chevaux et battu par de nombreuses empreintes de pas, indiquait le passage très récent d'une troupe considérable. Yves examina les traces. Toutes se dirigeaient vers la droite.

L'armée bretonne a passé là il n'y a pas longtemps, dit-il, il nous faut la rejoindre au plus tôt ! En avant !

Toute la troupe partit au galop. Quelques instants après, elle aperçut un nuage de poussière. C'étaient les chariots qui contenaient es bagages de l'armée. Quelques hommes à cheval marchaient en arrière-garde. En entendant les cavaliers arriver, ils firent volteface, et malgré leur petit nombre, tirèrent leurs épées du fourreau, croyant être attaqués.

—Qui vive ? crièrent-ils.

—Bretagne ! répondit Yves de Kergoat, puis il s'avança vers celui qui paraissait être le chef.

—Graves nouvelles, dit-il, où est le Maréchal de Rieux ?

—L'avant-garde et le corps de bataille s'apprentent à prendre leur repas, la halte commence et le maréchal et sa suite sont au milieu de l'armée.

Ayant donné ordre à sa troupe de rester à l'arrière-garde, le capitaine de Kergoat mit son cheval au galop, passa devant des milliers de soldats qui dinaient groupés devant le feu, et qui le regardèrent avec étonnement.

Ayant ainsi traversé une partie de l'armée, à la recherche de ses chefs, il aperçut enfin, à l'ombre d'un arbre, auprès des restes d'un repas, un groupe d'officiers brillamment vêtus. Il reconnut au milieu d'eux le maréchal de Rieux et le duc d'Orléans.

Il s'arrêta. Une pensée venait de lui frapper l'esprit tout à coup : Quel accueil lui ferait le maréchal, à lui qui l'avait bravé à Châteaubriant ? Un instant il eut l'idée de retourner en arrière et d'envoyer un de ses hommes annoncer l'importante nouvelle, mais presque aussitôt il se dit :

—Arrive que pourra ! je dois faire mon devoir ! et les heures sont précieuses en tel instant.

Et, résolument, il s'avança jusqu'à trois pas du groupe des chefs. Ceux-ci le regardèrent pendant qu'il mettait pied à terre.

—Je connais cette figure, dit un des anciens conjurés.

—L'envoyé du Duc qui nous insulta ! ajouta de Rieux.

—C'est un lieutenant de la garde ducale ! s'exclama le duc d'Orléans.

—Oui, messeigneurs, dit Yves froidement.

Et se tournant vers de Rieux, il reprit :

—Maréchal, nous pouvons avoir été ennemis et prêts à nous battre autrefois. Aujourd'hui, devant l'imminence du danger, il ne doit plus y avoir d'ennemis parmi les partisans de François II ! Il y va du salut de notre Duché.

—Soit ! dit le maréchal de Rieux ; le passé est le passé, oublions-le. Mais que venez-vous faire ici ?

—Apporter une grave nouvelle ! —Dites vite ! crièrent plusieurs voix.

—Fougères est prise depuis une semaine ! annonça-t-il lentement.

La consternation se peignit sur tous les visages.

Pressé de questions, Yves raconta comment il avait su le fait, et accourait en toute hâte prévenir l'armée ducale.

—Vous êtes un vaillant soldat ! lui dit de Rieux.

Puis, le maréchal, se tournant vers les autres chefs, leur dit :

—Il faut bénir la Providence qui a permis que nous soyons prévenus, et prendre les décisions qu'il convient. Nous allons à l'instant tenir un conseil de guerre.

Puis, s'adressant à un officier :

—Vous ferez servir un repas à ce brave capitaine et à ses hommes. Vous répandez peu à peu la nouvelle de la prise de Fougères, en présentant les troupes de la Trémoille comme fort épuisées. Il vaut mieux que l'armée apprenne de suite la capitulation de la place et qu'elle croie l'ennemi affaibli. D'ici la bataille les soldats auront repris confiance et ne seront pas découragés.

Le maréchal, s'adressant à Yves de Kergoat, ajouta :

—Quant à vous, nous n'oublierons pas le service que vous venez de rendre à l'armée. Vous resterez avec elle, ainsi que vos soldats. Plus nous serons de combattants, plus nous aurons de chance de vaincre, et votre aide nous sera très précieuse.

Yves de Kergoat s'inclina en entendant ces mots flatteurs, et après avoir salué le maréchal il suivit l'officier qui lui fit apporter quelques instants après un excellent dîner, pendant que ses soldats se restauraient aussi.

Dans le camp, la nouvelle de la prise de Fougères se répandait peu à peu ; les soldats la discutaient, et ne paraissaient pas se décourager.

Au conseil de guerre, on décida à l'unanimité de se diriger vers Saint-Aubin-du-Cormier et de livrer bataille de ce côté aux troupes de La Trémoille, qui, voyant son adversaire au courant de son stratagème de siège fictif, ne manquait pas de venir à sa rencontre.

Le lundi 28, au matin, l'armée bretonne se mit en marche vers Saint-Aubin-du-Cormier, et s'arrêta vers midi à la lisière de la forêt de Haute-Sève.

De son côté, l'armée de La Trémoille, apprenant que les Bretons se dirigeaient sur Fougères par Vieux-Vy, était parti le 27. Le 28, à midi, elle arriva devant Saint-Aubin. Le général voyant, par le changement de direction pris par l'armée bretonne, que celle-ci n'ignorait plus la reddition de Fougères, avait résolu de ne pas attendre l'ennemi.

Les deux armées étaient donc en présence ; un choc décisif et sanglant allait se produire.

Le maréchal de La Trémoille en-

voya en parlementaire un héraut d'armes, sommer le château de Saint-Aubin-du-Cormier de se rendre. L'oncle de Jane répondit que son devoir était de se défendre, mais qu'il le rendrait aux soldats du Roi s'ils étaient vainqueurs. Ne voulant pas se hasarder à attaquer la place, si faible fût-elle, afin de pouvoir concentrer toutes les forces contre l'armée ducale, le maréchal accepta. Le sire de Lauriolais avait payé de ruse : son château n'eût pu résister une heure seulement.

Jane de Lesmeur, timidement, s'était avancée derrière son oncle qui, de la plate-forme d'une tour elle répondait aux sommations de l'envoyé de La Trémoille. Soudain, en voyant l'un des hommes qui accompagnaient le héraut d'armes, et qui portait une plume verte à son casque, Jane poussa un cri et s'enfuit.

Elle venait de reconnaître l'Homme à la Cicatrice.

Auprès de Saint-Aubin-du-Cormier, entre Rennes et Fougères, s'étend une grande lande parsemée de bruyères et d'ajoncs, aussi bas les uns que les autres, au milieu desquels on voit çà et là de petits sapins qui cherchent à percer les branches entrelacées de leur coupe, pour jouir un peu du soleil et de la lumière. On y entend rarement des oiseaux : ils préfèrent s'ébattre dans la forêt de Haute-Sève, qui au nord, couvre un long espace de près de deux lieues. A l'est le terrain s'élève jusqu'à un groupe de rochers entre lesquels de rares sapins ont réussi à pousser ; puis les bois d'Uzel et de la Chaîne étendent leurs taillis de frênes et de bouleaux, dont les plus élancés n'ont pas dix pieds.

Enfin, à l'ouest, la lande de la Rencontre s'incline jusqu'à la large nappe d'eau de l'étang d'Oude dans lequel vient se jeter un ruisseau qui, le long de son parcours, rafraîchit un peu l'âtre sol et permet à la verdure de paraître et aux arbres de grandir.

C'est là, dans cette lande de la Rencontre, que se jouèrent les destinées de la Bretagne en 1488. L'armée bretonne qui s'y battit, était la dernière force qui put permettre au Duché de rester indépendant. Le résultat devait être son salut momentané ou sa perte définitive.

La lutte fut donc acharnée de part et d'autre. L'armée bretonne occupait les hauteurs qui longent la forêt de Haute-Sève au nord de la Lande. L'armée royale, passant par Saint Aubin, déboucha au sud, arrivant par petits corps. Les chefs bretons, occupés à discuter, ne purent pas profiter de l'avantage qu'ils avaient d'être les premiers prêts. Au lieu de tomber de suite sur l'ennemi en formation, ils laissèrent. La Trémoille fit établir ses troupes en bon ordre et abriter son artillerie derrière une tranchée creusée à la hâte.

Au début de l'après-midi, les deux armées, à moins d'un quart de lieue l'une de l'autre, étaient prêtes à se battre. L'air était lourd, la journée très chaude, tout était encore tranquille. Seuls, des commandements en diverses langues circulaient sur le front des troupes. On voyait sur les visages la fièvre de l'attente. Sur les deux armées planait ce silence solennel qui précède les grands événements.

Très haut dans le ciel volait un épervier prêt à se précipiter sur des oiseaux, comme la mort allait fonder sur les combattants.

Tout à coup, comme le clocher de Saint-Aubin venait de tinter deux fois, une sonnerie de trompettes éclata auprès de l'artillerie du centre de l'armée royale, dont les canons ouvraient des gueules menaçantes. Un nuage de fumée, un bruit épouvantable en partirent aussitôt, et des rangées de soldats furent fauchées du côté des Bretons ; une demi-minute de silence

et, à l'inverse cette fois, le même bruit, suivi du même résultat, se reproduisit : l'artillerie ducale n'aurait de répondre : la bataille commença.

La cavalerie du maréchal de Rieux attaqua aussitôt, et le centre breton se mit en marche. Sa poussée fut si terrible qu'elle fit "reculer les François plus de cent ou six vingts pas", dit l'historien d'Argenté.

La victoire semblait donc, grâce à ce mouvement énergique, se décider en faveur des troupes ducales. Mais, à ce moment, les mercenaires allemands qui étaient au centre breton sous les ordres du sire d'Albret, se rangèrent vers la gauche pour échapper aux coups de l'artillerie de l'adversaire, laissant un grand espace vide et rompant le front de la ligne de bataille. Le rusé italien Galiotta, qui commandait la cavalerie de La Trémoille, vit immédiatement ce point faible et, à la tête de quatre cents chevaliers, il se précipita par la brèche ouverte et vint attaquer les Bretons par derrière.

Le capitaine de Kergoat avec ses cavaliers, aidé de quelques soldats montés du corps du maréchal de Rieux, se porta à sa rencontre, mais malgré des prodiges de valeur, sa vaillante troupe débordée par le nombre et submergée ne put arrêter l'ennemi.

Aussitôt le désordre se mit dans les rangs bretons. Entamée de toutes parts, l'armée ducale se débanda en partie. Les Allemands gagnèrent le bois d'Uzel et tentèrent vainement de s'y défendre, mais si de Rieux réussit à s'enfuir, le duc d'Orléans et le prince d'Orange furent faits prisonniers.

Dès lors, dit un récit de la bataille écrit en latin :

"Non pugna, coedes fuit." (Ce ne fut plus un combat, mais une boucherie). Les corps étrangers se sauvèrent. Seuls les Bretons, par patriotisme, réunis au nombre de près de deux mille, se firent tuer sur place jusqu'au dernier, luttant avec l'énergie du désespoir et sans de se rendre.

Yves de Kergoat avait déjà eu trois chevaux tués sous lui et faisait des prodiges avec ses derniers cavaliers. Parcourant le champ de bataille en tous sens, il frappait à droite, à gauche, au milieu d'une grêle de flèches qui tombaient autour de lui aussi dru qu'une pluie d'automne.

Il semblait invulnérable, et vingt fois, il échappa à la mort. Malheureusement, ses soldats furent tués les uns après les autres et tout à coup, il se trouva seul, à l'endroit qu'occupait naguère l'armée royale. Il arrêta son cheval. Il était non loin d'un petit bois, et derrière lui, il vit tout le champ de bataille.

Le soleil commençait à baisser. Au loin l'on entendait le bruit confus de la tuerie, les cris de rage des derniers Bretons qui luttèrent, et les cris de triomphe des vainqueurs. A perte de vue, la lande était jonchée de cadavres et les bruyères étaient rouges de sang.

Devant l'étendue du désastre, il restait pâle, atterré. Il n'entendit même pas le galop du cheval d'un cavalier qui par derrière fonçait sur lui.

Soudain la pensée de son amour lui revint.

—Oh ! Jane ! Jane ! gémit-il.

—Elle est à moi ! présent ! rugit une voix derrière lui, et en même temps, Yves sentit une épée lui passer à travers le corps. Il tomba de cheval et vit un guerrier coiffé d'un casque orné d'une plume verte, qui le regardait faiblir avec une joie féroce.

—L'Homme à la Cicatrice ! râla-t-il.

C'était bien lui, en effet. Voyant son ennemi défaillant étendu sans vie, il descendit de cheval, ramassa l'épée d'Yves de Kergoat et remonta en selle.

Un

L'hiver quelques vera. I ment et résister a disons en ment de Notre as nécessair les pieds cotonnao toutes le Vous fait vos empl mieux su Nous toute esp Venez **JAMES**

Farines

Cette QU marché. Cha Vene.

W. E

Yves, déjà de son sang, puissance, et Ce ven pris d'un et ses paupie Et tandis l'opait vers S cher Jane de continuait et venait de plu blessés gémi sol, agitant appeler au s chants et les retentissaient et brutale de Et, après cobue des de glissa parmi geant les ble voler, avec u beaux affam le corps d'un d'un champ L'armée d Les troupes hir la Bretag dépendance comptés.

MINISTÈRE G

Service Chaque vache Il peut être vateurs en gén se proposent d de savoir jusq différence de p prises sur des emplies que ne traits de relev une période de service de l'i Une vache mars a dont 2,812 livres d de matière gra une bête de s avril, a donné temps, 6,420

Un mot a nos Amis

L'hiver nous arrive à grands pas ; encore quelques jours et la saison rigoureuse nous arrivera. Il faudra s'habiller et se chauffer chaudement et s'approvisionner de bonnes vivres pour résister au froid. Notre magasin, nous vous le disons en toute assurance, est pourvu abondamment de tout ce dont vous pouvez avoir besoin. Notre assortiment de hardes comprend tout le nécessaire ; Chaussures en abondance pour tous les pieds, provisions de toutes sorte ; flanelles, cotonnades, etc. Nos prix sont à la portée de toutes les bourses et défient toute concurrence. Vous faites des épargnes importantes en faisant vos emplettes ici et vous avez ce qu'il y a de mieux sur le marché.

Nous prenons au plus haut prix du marché toute espèce de produits de la ferme.

Venez nous voir avant de faire vos achats.

JAMES E. WHITE, - - SHEDIAC

NOUS VENDONS LES
Farines Rainbow, White Rose,
Stockwell et Canadian Queen.

Cette QUEEN CANADIENNE est la plus FINE QUEEN qui soit sur le marché. Chaque sac et chaque haril sont garantis donner satisfaction. Venez et essayez la.

ACHETEZ NOTRE FIL D'ENGERBAGE.

W. E. Forbes. - Richibouctou

Yves, déjà affaibli par la perte de son sang, rugit de voir son impuissance, et essaya en vain de se relever. Ce dernier effort l'épuisa. Il fut pris d'un tremblement nerveux et ses paupières se fermèrent.

Et tandis que son meurtrier galopait vers Saint-Aubin pour chercher Jane de Lesmeur, le carnage continuait et le bruit de la lutte devenait de plus en plus confus. Les blessés gémissaient, jonchant le sol, agitant parfois leurs bras pour appeler au secours, tandis que les chants et les cris des vainqueurs retentissaient dans la joie nerveuse et brutale de la victoire.

Et, après la bataille, l'immonde cobue des détresseurs de morts se glissa parmi les cadavres, égorgeant les blessés pour mieux les voler, avec un acharnement d'oiseaux de proie, comme les corbeaux affamés dépecent en hiver le corps d'un animal crevé au coin d'un champ.

L'armée ducale était anéantie. Les troupes royales allaient envahir la Bretagne dont les jours d'indépendance étaient désormais comptés.

(A suivre)

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE

Service de l'industrie laitière
Chaque vache du troupeau paie-t-elle ?

Il peut être intéressant pour les cultivateurs en général et pour tous ceux qui se proposent d'améliorer leurs troupeaux, de savoir jusqu'à quel point peut aller la différence de production entre des vaches prises sur des fermes voisines. Les exemples que nous donnons ici sont extraits de relevés de production couvrant une période de sept mois et fournis au service de l'industrie laitière à Ottawa.

Une vache de dix ans qui a vêlé le 12 mars a donné depuis lors tout juste 2,812 livres de lait contenant 102 livres de matière grasse ; une de ses voisines, une bête de sept ans, qui avait vêlé le 2 avril, a donné, pendant le même laps de temps, 6,420 livres de lait dont 223 li-

vres de matière grasse, soit un peu plus de deux fois autant. D'autre part, à Glengarry, une vache de huit ans, fraîche le 6 avril, ne donnait que 3,394 livres de lait et 129 livres de gras, tandis qu'une bête de cinq ans qui avait vêlé le 26 mars donnait 7,280 livres de lait et 241 livres de gras, soit encore plus de deux fois autant de lait.

Quelles raisons peuvent donner les propriétaires de ces deux pauvres vaches ? Leurs bêtes ne sont-elles pas d'un bon type laitier ? Sont-ils satisfaits de connaître la production moyenne du troupeau, au lieu de savoir ce que donne chaque bête en particulier ? Voici d'une part une vache qui ne donne que pour \$28 de lait tandis que sa voisine en fournit pour \$72. Un écart aussi formidable est-il de nature à contenter l'éleveur qui tient des vaches dans le but de faire de l'argent ? Contrôlez donc la production de vos bêtes afin de connaître les meilleures du troupeau ; ne vous contentez pas d'une moyenne de production composée de bons et de mauvais rendements ; recherchez ce qu'il y a de mieux et avant tout, assurez vous d'une chose, c'est que vos vaches paient.

C. F. W.

Conversion d'un savant allemand

M. Albert Von Ruville, savant allemand, vient de se convertir. Voici quelques détails que nous donne un confrère de France :

Professeur à l'Université de Halle (Allemagne), où il enseigne depuis plusieurs années l'histoire contemporaine, M. A. Von Ruville a publié les monographies estimées sur le ministre anglais Pitt et sur la formation de l'Empire d'Allemagne après les guerres contre l'Autriche et la France. C'est un professeur distingué. C'était un protestant fervent.

S. E. le Cardinal Amette, archevêque de Paris, par une Lettre pastorale, prohibe formellement, sous peine de péché, la danse appelée "tango", et par la même occasion, il flétrit le paganisme des modes actuelles.

Le tarif américain favorable au Canada

Ottawa, 13.—Du corr. du «Soleil» — Dans un rapport qu'il vient de publier, M. Ruddick, commissaire fédéral des produits laitiers, commente l'influence du nouveau tarif américain sur le commerce canadien. Il est d'avis qu'il y a là des avantages pour le Canada pour la vente du beurre et du fromage. Parlant des acheteurs de bestiaux qui viennent des Etats-Unis, et qui parcourent les provinces de Québec et d'Ontario, M. Ruddick croit que c'est là une excellente affaire en ce sens. Les fermiers peuvent se défaire des animaux de piètre race, ce qui devient une épuration des races d'animaux, car on remplace les mauvaises bêtes disparues par des bonnes.

Mort d'un député de la Nouvelle-Ecosse

Halifax, N. E., 13.—Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse vient de recevoir la nouvelle de la mort de son collègue, M. A. A. Buchanan, représentant du comté Victoria, Ile du Cape Breton, à la Législature, survenue à sa résidence de Neils Harbor, C. B., à la suite d'une syncope cardiaque.

Le défunt laisse une femme et neuf enfants.

La Chine chrétienne

Kansas City, Mis., 10 janvier.—M. William J. Bryan, secrétaire d'Etat, a déclaré à une assemblée des jeunes Chinois, étudiants en Amérique, que ce sont eux qui sont appelés à convertir la Chine au christianisme.

Les jeunes étudiants chinois ont tenu ce qu'ils appellent la Conférence volontaire des Etudiants.

M. Bryan, dans cet courte allocution, a rappelé aux jeunes étudiants chinois qu'ils peuvent, seuls, remuer le cœur de la population de Chine, puisqu'ils en sont les enfants.

Le docteur J. A. MacDonald, directeur du «Toronto Globe» et le docteur Shaler Matthews, doyen de l'Université de Chicago, ont aussi encouragé les jeunes Chinois à donner à leur pays l'élan vers la civilisation et le christianisme.

LA ROUTE ESCARTÉE

Le fermier, (partant de la station avec une dame).—S'il vous plaît, madame, est-ce que vous portez des fausses dents ?

La dame (furieuse).—Monsieur !

Le fermier.—Oh ! je ne dis pas cela pour être curieux mais la route est cahoteuse et si vos fausses dents ne sont pas solides, vaut mieux les mettre dans votre poche.

PEU EMBARRASSÉ

Le commerçant.—Monsieur, je désirerais savoir quand vous vous décideriez à me payer ma note, je ne puis venir ici tous les jours de la semaine ?

Le client.—Fixez moi vous même le jour où vous désirez être payé.

Le commerçant.—Samedi.

Le client.—All right ! revenez tous les samedis.

Par une majorité de 250 voix, les contribuables d'Ottawa, consultés par referendum, ont décidé la réduction du nombre des buvettes, dans notre capitale fédérale, et par une majorité d'environ 50 voix, la réduction du nombre des débits d'alcool à la bouteille ou à la mesure.

M. l'abbé Méindre, prêtre français et canadien, comme il s'appelle, dans une lettre ouverte au Secrétaire Général du «Comité permanent de la langue française», dit du «Comité permanent de la langue française», dit du «Compte-rendu du Congrès de Québec» que «c'est un chef-d'œuvre unique dans le genre» et que «quiconque a le sens franco-catholique doit tressaillir de joie et d'espérance à la vue de ce pieux monument, élevé au génie de la langue française».

La semaine dernière, une vague de froid intense s'est répandue sur toute l'Amérique septentrionale, occasionnant des morts nombreuses. Et, comme il arrive toujours en ces périodes glacées, des incendies nombreux ont un peu partout jeté dans la rue des familles entières. A Montréal seule-

Au Public du Comté de Kent

Sauvez de l'argent

en faisant vos achats au magasin de la Cie O. M. Melanson, Limitée, A SAINT-ANTOINE.

Nous avons un gros assortiment de marchandises.

Marchandises sèches, Groceries
Hardes faites Farine
Chaussures Bardeaux
Claques Ferronneries.

Etc., Etc., Etc.

Nous prenons tous les produits de la ferme. Nous payons argent comptant pour les patates. Une visite vous convaincra.

CIE O. M. MELANSON, Limitée
D. H. LEGER, Gerant.

Au Public du Comté de Kent

Epargnez votre argent en venant acheter les marchandises dont vous avez besoin au Magasin Z. Léger, Rexton. Nous avons un immense assortiment de marchandises qu'il nous faut vendre pour faire place aux marchandises du Printemps.

Marchandises sèches,
Hardes confectionnées,
Chaussures,
Epicerie, Farine et Moulée.

Le tout au plus bas prix possible. En achetant ici vous faites des épargnes. Une visite à notre magasin vous en convaincra.

Z. LEGER, Rexton.

Le Liniment de Minard est en vente partout.

Avis des Exécuteurs

Succession de feu M. Joseph Allaire

Avis public est par la présente donné que toutes les personnes endettées envers feu Monsieur Joseph Allaire, en son vivant marchand à Saint-Louis, comté de Kent, N.B., sont requises de régler immédiatement avec les exécuteurs susdits la succession dont des réclamations contre les débiteurs, et ceux qui ont des réclamations contre la dite succession sont également requis de les produire immédiatement, dûment attestés sous serment, aux dits exécuteurs soussignés.

Daté à Saint-Louis ce 7^e jour de mars 1911
MARIE B. ALLAIRE,
JOSEPH B. MAILLET,
F. J. ROBIDOUX,
Exécuteurs testamentaires.

8 mars—ac

On demande

Dans le district d'école No. 20, Bas-Cap-Pelé, une institutrice de 3^e classe, pouvant enseigner les deux langues, pour le prochain terme.

EDOUARD H. LANDRY,
Bas-Cap-Pelé, 11 août, 1913—ac.

Terre à vendre

Une terre de 165 arpents, dont 40 à la charrue, et située dans le Village Saint-Mathieu ou Bloc Quatorze, Rongerville, et contenant maison et grange, est offerte en vente. Pour informations s'adresser à

CHARLES POIRIER,
27 Main St. Skowhegan, Me
2 juillet 1913—ac.

On demande

Pour le prochain terme, dans le district No. 3, Dupuis Corner, un instituteur ou une institutrice de 2^e classe pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser à

CALIXTE SAULNIER,
Dupuis Corner, 8 déc. 1913.—31

Le Liniment-Minard est en vente partout.

ment, dix-huit familles se sont vu chasser de leurs demeures par le feu dévastateur.

A vendre

Toutes les propriétés du défunt Thadée P. Gaudet, y compris sa terre au Barchois, un autre lot, sa pré, etc. Sa maison, grange et tout le rouage de la ferme. Pour toute information s'adresser à

A. D. RICHARD,
avocat, Dorchester, N.B.,
ou à J. ALFRED GAUDET,
85 St. Joseph Avenue,
Fitchburg, Mass.

26 mars 1913—ac

Le Liniment-M. nard guérit les brûlures, etc.

Terre a vendre

J'ai à vendre une terre située à St-Louis, comté de Kent, N. B., contenant 50 arpents, dont 25 arpents à la charrue et 25 arpents en bon bois de chauffage. Elle est située sur le Nord de la Rivière St-Louis et renferme une grange et une maison appartenant autrefois à M. Sylvain Breaux. Pour le prix et les conditions de paiement, s'adresser à Frank Duguay, St-Louis, ou à moi-même.

ALEX. FRIGAUD,
27 Congress St.
Rumford, Me.

3m.

On demande

Dans le district d'école de Great Shemogou, pour le prochain terme, un instituteur ou une institutrice de 2^e classe pouvant enseigner les deux langues. Institutrice préférée.

PAUL M. DUGAY,
FIDÈLE L. DONEL,
Commissaires.

10 mai '13—ac

Perdu

Entre Bouctouche et Ste-Anne de Kent un «Muffler» en soie noire. Celui qui le trouvera aura bien la bonté de le remettre à

JEAN J. RICHARD,
Ste Anne de Kent, N. B.

Le Liniment-Minard chasse les pellicules de la chevelure.

NAISSANCE

A Evangeline, N. B., le 29 décembre 1913, l'épouse de M. Aimé H. Boucher, un fils, baptisé par le Révd Père Belliveau sous les noms de Joseph Désiré. Parrain et marraine, M. Alphonse H. Boucher et Mlle Adèle Collette.

A Notre-Dame, N. B., le 1er janvier, l'épouse de M. Willie Gallant donnait naissance à un gros garçon, qui fut baptisé par le Révd Père Lapointe sous les noms de Joseph Willie-Amos. Parrain et marraine, M. Irénée Bourque et Mlle Maggie Gallant.

Au Haut-St-Maurice, le 21 décembre, l'épouse de M. Amédée Bastarache, un fils, baptisé par le Révd Père Hébert, vicairre, sous les noms de Joseph-Fred, Parrain et marraine, M. J. Mills et Mlle Lodia Bastarache, tante de l'enfant.

A Rumford, Me., le 9 de décembre, l'épouse de M. Fred Goguen donnait naissance à une grosse fille, qui fut baptisée par le Révd Père Laverdière sous les noms de Marie-Emma-Irène. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur T. Bourque, oncle et tante de l'enfant.

A St Antoine de New-Bedford, le 31 de décembre, l'épouse de M. Edouard Allain faisait cadeau à son mari d'une grosse fille, qui fut baptisée par le Révd Père Hamel sous les noms de Marie-Georgina Edna. Parrain et marraine, M. Calixte Allain et Mlle Maggie Allain.

A Lakeburn, le 25 décembre, l'épouse de M. Benoit Boudreau donnait naissance à une grosse fille, qui fut baptisée par le Révd Père Robichaud sous les noms de Marie-Aurore Danalda. Parrain et marraine, M. Lévi LeBlanc, cousin de l'enfant, et Mlle Evangéline Boudreau, tante de l'enfant.

A St-Edouard de Kent, le 1er janvier, l'épouse de M. Cyrille Jalliet faisait cadeau à son mari d'un gros garçon, baptisé par le Révd Père Hébert sous les noms de Joseph-Aldéje. Parrain et marraine, M. Aldéric Jalliet et Mlle Exelda Martin, oncle et tante de l'enfant.

A Blackstone, Mass., le 26 décembre, l'épouse de M. Vital Cormier, un fils, baptisé le 28 par le Révd Père Smith sous les noms de Joseph-Raymond. Parrain et marraine, M. et Mme Arias Poirier, de New-Bedford, Mass., oncle et tante de l'enfant.

A St-Thomas de Kent, le 18 décembre, l'épouse de M. Basile Arsenault donnait naissance à un gros garçon, qui fut baptisé par le Révd Père L'Archevêque sous les noms de Joseph-Lévi. Parrain et marraine, M. Richard Pellerin et Mme Augustin Arsenault.

A Ste-Marie, le 10 janvier, l'épouse de M. Antoine Maillet donnait naissance à un gros garçon qui fut baptisé par le Révd Père Poirier, sous les noms de Joseph-Ernest. Parrain et marraine, M. Crétus Cormier et Mlle Azélie Maillet, tante de l'enfant.

A Mont-Carmel, le 20 décembre, à M. et Mme Josué L. Girouard une fille, baptisée par le Révd Père Poirier, sous les noms de Marie-Corinne-Violette. Parrain et marraine, M. Eric T. Girouard et Mme Telex Girouard.

A Ste-Anne de Kent, le 12 janvier, l'épouse de M. David R. Richard faisait cadeau à son mari d'une jolie grosse fillette, baptisée par le Révd Père Ph. Hébert sous les noms de Marie-Lizianne. Parrain et marraine, M. et Mme John Mconey.

MARIAGE

Lundi matin avait lieu le mariage de M. Léonard Richard à Mlle Julie Babin à la messe de 8 heures à l'Eglise St-Joseph de Fitchburg, Mass. Après le déjeuner de nocce chez M. Calixte Bastarache, les nouveaux mariés prirent le train en destination de New Bedford, où ils arrivèrent ici à 3 heures chez leur cousin M. Calixte Babin, de la rue Newberry, Oxford. Le dîner fut pris chez M. Babin et le soir, grande réception chez un autre cousin, M. A. Babin à Langvia 21 rue Newberry, Oxford. Une adresse fut lue par M. Ojeda Gignac, et un service en argent fut présenté par Mlle O. B. Bineau, et M. et Mme Auguste B. Bineau leur présentèrent un beau bouquet.

Les personnes suivantes ont contribué au présent de nocce. La famille Babin; La famille A. Langvin; Gertrude Petitpas, Julie Petitpas, Irène A. Ger, Augustine Laflamme, Laura Laflamme, M. et Mme Aug. Babin, A. mande Lelaidier, et

Delina Goguen. Musique par Mme Eva Girard, Auguste et Dominique Babineau, chants, rafraichissements et danse. Tels furent les principaux amusements de cette belle réception.

A Cocagne, le 12 janvier, le Révd Père L'Archevêque bénissait l'union de M. Pascal Richard, fils de M. John Richard, de Breau Village, et de Mlle Amanda Goguen, fille de John M. Goguen de Cocagne. A l'occasion de ce mariage, il y eut grand'messe à 8 heures. L'église était parée, pour la circonstance, de ses plus belles fleurs. La mariée était ravissante dans un habit bleu-marin avec un joli chapeau blanc. Les témoins étaient Mlle Annie Bourque ins., et M. Amédée Breau. La messe du sixième ton fut chantée avec entrain et deux jolis morceaux furent donnés par Mme Arcade Léger avant la messe, et par Mlle Rebecca Goguen, après la messe.

Vers les 10 heures, les mariés, suivis de plusieurs amis, se rendirent chez le père de la mariée, où un dîner bien préparé leur fut servi. L'après midi se passa agréablement et vers les 3 heures, ils se rendirent chez le père du marié, où une foule de parents et d'amis les attendaient. Un souper succulent fut servi et l'on passa la soirée avec du chant et de la musique. On se sépara vers les 11 heures en souhaitant longue vie, prospérité et bonheur au nouveau couple. Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

DECES

O mort, que tu es cruelle! que de douleurs et de tristesses tu sèmes sur ton chemin, que de larmes sont versées, que de cœurs sont meurtris par ton glaive impitoyable. A Poirier Office, le 20 décembre, la mort enlevait à l'affection de ses parents Blair, enfant chéri de M. et Mme Emile Poirier, à l'âge de 4 ans et 4 mois, et le 26 elle enlevait le petit Aquila, aussi enfant chéri de M. et Mme Emile Poirier, à l'âge de deux mois et cinq jours.

Chers petits, vous nous avez laissés, mais au ciel vous priez pour nous et vous chantez les loanges au Seigneur.

A Memramcook-Est, le 27 décembre, s'éteignait paisiblement dans le Seigneur le petit Damien, enfant chéri de M. et Mme Siméon Babineau, à l'âge de 6 mois et 27 jours. Il laissa pour pleurer sur sa tombe un père et une mère, quatre sœurs et trois frères inconsolables. Les funérailles ont eu lieu le 29 décembre à l'Eglise St-Thomas.

Un ange de plus au ciel.

Au Petit Chockpish de Kent le 28 décembre, s'éteignait doucement dans le Seigneur, et fortifiée de toutes les consolations spirituelles que l'Eglise prodigue à ses enfants pour le grand voyage de l'éternité, Ma amie Dina Maillet, épouse de M. Dicothée L. Maillet, à l'âge de 54 ans, après une maladie de 5 semaines. Elle laisse pour pleurer sur sa tombe un époux, trois fils, trois sœurs et un frère. Mme Henri Meunier, de Ste-Marie, Mme Pierre Richard, de Coal Branch, et Philomène, de New-Bedford, Placide, du Petit Chockpish. Les funérailles ont eu lieu le 30 à l'Eglise du Village de Richibouctou par le Révd Père Martineau.

Les porteurs étaient MM. Sébastien Richard, Roubine Boucher, Germain Thibodeau et Albert P. LeBlanc. Elle appartenait à la Société des Enfants de Marie et au Rosaire Perpétuel. Que son âme repose en paix.

O mort que tu es cruelle, que de douleurs et de tristesses tu sèmes sur ton chemin, que de larmes sont versées, que de cœurs sont meurtris par ton glaive impitoyable. A Painsec, le 7 décembre, l'ange de la mort venait enlever à l'affection des siens, un père bien aimé, M. Aimé Belliveau, après une maladie de quelques mois, souffrit avec patience et résignation et mania de tous les secours que notre sainte Mère l'Eglise prodige à ses enfants. Il était âgé de 51 ans. Bon et fervent chrétien, il a su s'attirer autant d'amis que de connaissances. Le regrette défunt laisse pour pleurer et prière sur sa tombe, une épouse, deux enfants, deux frères et quatre sœurs. Huit enfants l'ont précédé dans la tombe. Les funérailles ont eu lieu le 9 décembre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Il appartenait à la Société des Artisans. Vous tous, qui avez été ses amis, ne l'oubliez pas dans vos prières.

Use violente bourrasque passait sur le Nouveau Brunswick et la Nouvelle Ecosse dimanche. Le vent avait une vélocité de 60 milles à l'heure. La neige encombra les routes le lendemain.

Mort de M. Romain Savoie

Le dimanche 18 janvier 1914, s'endormait paisiblement du sommeil de l'homme juste, dans la 67ème année de son âge, Romain Savoie, maître de poste de la Rivière des Caches depuis 36 ans, président du cercle local de la C. M. B. A., membre de la Société l'Assomption et de la Confrérie du Rosaire, coroner, juge de paix et commissaire de la cour de paroisse, secrétaire de la commission scolaire, ancien secrétaire des syndicats de la paroisse de Néguaq, commissaire des terres de la couronne jusqu'à sa dernière maladie, ancien conseiller municipal et inspecteur des chemins.

Atteint depuis longtemps d'un mal incurable, il n'avait cessé de vaquer aux occupations qui lui incombaient des multiples charges auxquelles l'avaient appelé la confiance et l'estime de ses concitoyens. Qu'après avoir été totalement immobilisé par la maladie. Et même alors, il fournait à tous un dernier témoignage de son ardent patriotisme d'Acadien, en se faisant transporter du lit où la douleur le retenait, jusqu'à la salle de vote pour y donner sa voix au candidat français, lors de l'élection municipale de septembre 1913. Puis, sa santé s'en était allée faiblissant toujours: l'intervention des meilleurs médecins de la région et même un séjour à l'Hôtel-Dieu de Tracadie n'avaient pu amener aucune amélioration à son état: il voulait revenir mourir au milieu des siens, comme il le dit lui-même aux religieux qui le soignaient. Ce fut alors une lente agonie, durant laquelle tous purent admirer en lui un modèle de patience et de résignation à la volonté de Dieu.

Réconforté par la réception fréquente du Pain des Forts, par les multiples visites du Révérend Père Gauvin, son dévoué pasteur, et la présence constante à son chevet, de quelques-uns de ses nombreux amis, il ne témoignait jamais un sentiment de crainte à l'approche de la mort, et lorsqu'il crut la dernière heure venue, il fit à tous les adieux du voyageur, à la veille d'une absence de courte durée. Tandis que parents et amis entouraient, en larmes, sa couche de moribond, il semblait inaccessible lui-même à cette émotion universelle et il oubliait ses propres douleurs, pour adresser des paroles d'encouragement à ceux qu'il allait laisser ici bas. Et quand l'heure de la Providence a sonné, il s'est éteint presque sans souffrance, après une longue mais paisible agonie et son âme s'en est allée vers le Divin Maître, dans la première volée des cloches appelant les fidèles au Saint Sacrifice du dimanche.

La nouvelle de son décès a été un sujet de regrets et de peine pour tous, car sa vie entière s'est passée dans l'exercice des deus vertus aussi agréables au cœur de Dieu que capables de gagner l'affection des hommes: la douceur et la charité. Durant quarante années, il remplit les fonctions de Juge de Paix, et jamais homme plus que lui ne mérita ce titre: avec une abnégation admirable, il mit en oeuvre toutes les ressources de son cœur tendre et de son jugement droit à apaiser les querelles, à réconcilier les ennemis, passant parfois des journées entières pour faire renoncer les adversaires les plus acharnés à se poursuivre devant la loi. Aussi, dans toute la paroisse d'Alnwick était il reconnu et recherché pour concilier les parties les plus opposées et pour mettre un terme aux différends les plus épineux, ce à quoi il réussissait presque chaque fois.

Charitable, il l'était au-delà de tout ce qu'on peut dire et jamais il ne fut entendu un seul mot contre le prochain sorti de sa bouche: confident de bien des misères, il savait garder pour lui seul les tristesses qu'on venait lui découvrir et il ne se permettait lui-même ni une parole, ni même une observation, qui de près ou de loin, put nuire à qui que ce fut.

A sa table, chaque jour, on pouvait voir ceux que le hasard de la route amenait chez lui à l'heure du repas et jamais un malheureux, qu'il fût Français, Anglais ou Irlandais, ne quitta sa demeure sans avoir reçu, soit la nourriture qu'il sollicitait, soit le vêtement dont il avait besoin.

Tous les Acadiens-français auront une autre raison de conserver un souvenir reconnaissant de cet homme de bien: le premier, dans le comté de Northumberland, il osa revendiquer les droits de ses frères de race, en briguant les suffrages comme Conseiller Municipal. Pendant plus de vingt ans, il défendait, à ce titre, les Français de son comté et il prépara la voie à l'élection de premier député acadien de Northumberland, dont il signa lui-même la mise en nomination. Maintes fois ses amis lui avaient déman-

A. A. LeBlanc

Encanteur pour le comté de Kent, Saint-Antoine, N. B. 8 octobre 1913-sc.

On demande

Pour le prochain terme, dans le district d'école No 2, Cormier Village, un instituteur ou une institutrice de 2ème classe pouvant enseigner les français et l'anglais. S'adresser aux soussignés en mentionnant le salaire demandé.

LOUIS ROBICHAUD, PHILIPPE BELLIVEAU, JOHN LÉGER.

18 nov. 1913-ac.

Cadeaux de Noel et du Jour de l'An

Magnifiques bracelets, loquets, chaînes de cou, croix, épinglettes, épingles à cravate, boutons de poignets, bouton de cols, chapelets montés en or.

Toutes ces marchandises sont de très bonne qualité garantie.

J'invite les jeunes gens, jeunes filles surtout, de venir voir et acheter leurs cadeaux de Noël et du Jour de l'An chez moi.

J'ai aussi de magnifiques bagues pour hommes, femmes et enfants, des anneaux de mariage de très bonne qualité. Enfin, un très bel assortiment de bijoux pour cadeaux.

Venez chez MME ARTHUR LÉGER, Saint-Joseph. N. B.

dé de se présenter lui-même comme candidat, mais il avait toujours refusé, alléguant son mauvais état de santé et préférant faire bénéficier de ses lutttes et de ses travaux un de ses amis les plus intimes, M. E. Allain, beaucoup plus jeune que lui et partant plus apte à représenter longtemps le peuple acadien du comté, à la Chambre Provinciale. Commissaire des Terres de la Couronne pendant 30 années, il fit tout pour encourager l'immigration de colons Français dans notre Province et, grâce à lui, les vieux centres acadiens de la région ont vu rayonner autour d'eux des agglomérations nouvelles toutes peuplées de colons de même race et de même foi.

Dès son origine, la Société de l'Assomption le compta, malgré son âge avancé, parmi ses plus zélés propagateurs: il en fut longtemps le 1er Vice-président local. Il fut des premiers aussi à encourager nos deux vaillants journaux, l'Evangéline et le Moniteur Acadien, il avait été souscripteur de leur 1er tirage, il les lut avec un soin particulier jusqu'au dernier jour de sa vie.

C'est donc un devoir pour tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, d'avoir un souvenir à son intention auprès du Seigneur, sa vie fut un combat continu pour Dieu, sa foi et sa race: à ses frères qui bénéficient de ses labours, de lui prouver leur reconnaissance en implorant la miséricorde divine pour le repos de son âme, si, dans son insondable justice, Dieu ne lui a pas encore ouvert les portes de son Royaume.

Ces prières iront aussi consoler ceux qu'il laisse ici-bas dans la tristesse et les larmes: son épouse, d'abord, qui, après avoir passé à son chevet les jours et les nuits depuis plus de quatre mois, vient de lui fermer les yeux, quelques semaines après le 46ème anniversaire de leur union; ses fils Samuel, Théotime, Elisée, Lazare et Rodolphe; ses filles Mmes Lazare Lebreton, Alfred Savoie, Jos. D. Lavoie, Mlle Sophie Savoy; ses frères Onésime et Richard; ses sœurs Mmes Stanislas Savoie, Samuel Savoie, Edouard Savoie, Ferdinand Bri-deau et Lamand Drysdelle.

Nous prions spécialement les Frères de l'Assomption et de la C. M. B. A. de se souvenir de lui, comme il a toujours fait lui-même pour les membres de ces deux Sociétés qui l'ont précédé dans la tombe.—R. I. P.

Une grève générale et inquiétante vient d'être déclarée par la Fédération des Unions et les ouvriers mineurs de l'Afrique-Sud. Le gouvernement est intervenu tout de suite en proclamant la loi martiale, et le premier ministre Botna fait preuve, nous disent les dépêches, d'une grande fermeté.

QUEST-CE QUE CALYPSO

C'était premièrement en Mythologie la reine d'une île grecque—mentionnée par le grand Fénélon dans son roman "Télémaque".

Aujourd'hui c'est le nom donné à un assortiment sans pareil des produits du parfumeur SEELEY de New-York. Quelque chose de supérieur à tout ce que nous connaissons, et nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos clients que nous avons le contrôle absolu de tout ce grand assortiment CALYPSO. Nous l'avons obtenu avec quelques sacrifices afin de présenter à notre clientèle quelque chose d'un grand mérite.

Cet assortiment comprend entre autres choses: les parfums CALYPSO, les eaux de Toilette, Crème pour Massage, Poudres et Pâtes dentifrices, Poudres de Riz, Poudres de Talc, et tout un assortiment des plus merveilleuses préparations de l'art du Parfumeur, que nous aurons grand plaisir à démontrer quand vous entrerez aux

PHARMACIES LÉGER, Moncton et Shédiac.

Contrat de Malle

On recevra à Ottawa jusqu'à midi, VENDREDI, LE 20 FEVRIER 1914, des soumissions cachetées, adressées au Maître Général des Postes, pour le transport des malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre ans, trois fois par semaine, aller et retour, entre Kouchibouguac et Pointe Sapin, à partir du bon plaisir du Maître Général des Postes.

On peut voir des avis imprimés renfermant de plus amples renseignements sur les conditions du Contrat proposé et obtenir des blancs de soumission aux bureaux de poste de Pointe Sapin et Lower Sapin, et au bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste.

N. R. COLTER, Inspecteur des Bureaux de Poste, Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste, St-Jean, N. B., 2 janvier 1914. 4 janvier 1914—3ins.

Contrat de Malle

On recevra à Ottawa jusqu'à midi, VENDREDI, LE 27 FEVRIER, 1914, des soumissions cachetées, adressées au Maître Général des Postes, pour le transport des malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre ans, deux fois par semaine, aller et retour, entre Malakoff et Scoudouc, à partir du 1er avril prochain.

On peut voir des avis imprimés renfermant plus ample information sur les conditions du contrat, et obtenir des blancs de soumission aux bureaux de Poste de Malakoff et de Scoudouc et au bureau de l'Inspecteur des bureaux de poste.

N. R. COLTER, Inspecteur des bureaux de poste, Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste, St-Jean, N. B., 13 janvier 1914. Janv. 20—3i.

On demande

Dans le district d'école de Jallietville, St-Norbert, une institutrice de 2e classe pouvant enseigner les deux langues. S'adresser à

WILLIAM VAUTOUR, Secrétaire d'école, St-Norbert, Kent, 20 jan —ac.

Le Liniment de Minard guérit le rhume.

Voir dans 15 jours à grand prix coûté Collette Man Chautour Notte première Notte vendions faire plac

R. C.

NOUVEAU Le L... de moderne... Tous les... grosseurs... grosse et gra... vous rendra... Le DR... dentiste, a... public qu'il... samedis ap... le voir au... Cormier. 17 octobr

Le Révd curé de lundr midi dizaine de est allé voi

M. O. M et Mme M di en voya Ottawa et

Le Révd nous annon la semaine mardi midi d'ou il s'en jours pour

M. F. J. Kent, est p capitale fé doux l'acc

Mlle M chester, es des Diles

Mlle Jul Mme C. l née chez e jours pass de vacanc

Au mom presse nou mort de M Ferdinand rivée merc

MEMRAM de la par... sances aduites et Ed.

CE QUE CALYPSO
 mièrement en Mythologie d'une île grecque— par le grand Fénelon dans "Télémaque".
 c'est le nom donné ment sans pareil des parfumeur SEELEY. Quelque chose de ce que nous connaissons sommes heureux annoncer à nos clients le contrôle absolu et assortiment CALYPSO. Nous l'avons obtenu sacrifices afin de présenter clientèle quelque grand mérite.
 ment comprend entre les parfums CALYPSO de Toilette, Crème, Poudres et Pâtes Poudres de Riz. Pour tout un assortiment merveilleuses préparations du Parfumeur, que grand plaisir à démontrer entrez aux
CIES LEGER, n et Shédiac.

Inventaire Chez Tait

Voire le temps que vous achèterez à grand marché—Pendant 15 jours seulement nous vendrons nos marchandises d'hiver à grands prix réduits.

Chaussures en feutre pour hommes, femmes et enfants au prix coûtant.

Collets de pelletterie à prix réduits.

Manchons en pelletterie à prix réduits.

Chaussure en cuire de toute espèce et à tout prix.

Nous venons de recevoir une grosse ligne de moccasins— première qualité et à prix régulier.

Nous nous préparons à faire inventaire et il faut que nous vendions plusieurs de nos lignes de marchandises d'hiver afin de faire place pour celles du printemps.

R. C. TAIT = = Shédiac, N. B.

de Malle
 Ottawa jusqu'à midi, LE 20 FEVRIER 1914, cachetées, adressées au des Postes, pour le malles de Sa Majesté, at proposé pour quatre semaine, aller et retour Michibouguac et Pointe du bon plaisir du Maître.
 des avis imprimés en- amples renseignements du Contrat proposé ances de soumission aux de Pointe Sapin et au bureau de l'Inspection de Poste.
 N. R. COLTER, des Bureaux de Poste. Directeur des Bureaux de N. B., 2 janvier 1914, gins.

de Malle
 Ottawa jusqu'à midi, LE 27 FEVRIER, 1914, cachetées, adressées au des Postes, pour le malles de Sa Majesté, proposé pour quatre semaine, aller et retour de Scoudouc, à par- rochain.
 avis imprimés ren- seignement sur les contrat, et obtenir des sion aux bureaux de et de Scoudouc et specteur des bureaux
 N. R. COLTER, des bureaux de poste. Directeur des Bureaux de janvier 1914.

emande
 d'école de Jalléville, institutrice de 2e classe et les deux langues.
 IAM VAUTOUR, Secrétaire d'école. 20 jan —ac.
 de Minard guérit

L'EMBARGO SUR LES PATATES.
 Saint-Jean, N. B., 16.—A une assemblée du conseil du Board of Trade, qui a eu lieu hier, la résolution suivante a été adoptée :
 "Attendu que le gouvernement des Etats-Unis a injustement mis un embargo sur les importations de patates canadienne, il est résolu que l'on demande au Gouvernement canadien de mettre un embargo sur l'importation au Canada des patates américaines afin de protéger l'agriculteur canadien, avec en plus la permission de relever cet embargo quand les Etats-Unis feront justice aux cultivateurs canadiens."

Nous avons eu de fières bourrasques de neige ces jours passés et les chemins d'hiver sont en fort mauvais état.

TIRAGE DE LOTERIE—Le tirage de la loterie organisée par Mme Willie F. LeBlanc, de Pré-d'en-Haut, N. B., a eu lieu le 26 décembre 1913. Les gagnants furent :

1er prix, billet no. 375—Eric S. LeBlanc, Pré-d'en-Haut, N. B.

2e prix, billet no. 201—Rose P. LeBlanc, Fox-Creek, N. B.

MME WILLIE F. LEBLANC, Pré-d'en-Haut, N. B.

Nos Ecoles

MEMRAMCOOK-EST. DISTRICT No. 26

Noms des élèves qui ont fait la plus haute moyenne aux les examens :

Grade V—Eveline Belliveau, Hermeline Belliveau, Hermas Belliveau.

Grade IV Zella Belliveau, Vitaline Saulnier, Jeanne LeBlanc, Philomène LeBlanc, Aimé Dupuis, Fred Dupuis.

Grade III—Zelma Boudreau, Tommy Dupuis, Eva Dupuis, Sophie LeBlanc.

Grade II—Anthony Dupuis.

Grade I—André Dupuis, Marie LeBlanc Willie LeBlanc.

Les élèves qui n'ont pas manqué une journée d'école sont : Hermeline Belliveau, Sophie LeBlanc, Zella Belliveau, Marie LeBlanc et Hermas Belliveau.

R. C. TAIT, O. M. MELANSON CO. LTÉE., JAMES E. WHITE.

MONT-CARMEL, N. B.

M. Louis Caissie, Mmes Annie Boucher et Elise Maillat, de St Norbert, étaient en visite chez le Père de Mlle Maillat dimanche, le 4, et ont passé une agréable soirée au milieu du chant et de la musique qui étaient fournis par M. Léger. Ils sont retournés le même soir enchantés de leur promenade.

M. Clovis A. Roy, accompagné de Mlle Mélina LeBlanc, était en visite à Moncton ces jours derniers.

M. Albeni T. LeBlanc, qui était depuis quelque temps dans les chantiers de la Nouvelle-Ecosse, était de retour pour la fête de Noël et était heureux de revoir ses nombreux parents et amis. M. LeBlanc nous dit que les gages sont très bons dans la Nouvelle Ecosse.

M. Albert Ouellet, employé aux ateliers de l'Intercolonial, est venu passer la fête de Noël chez son père, M. Jean-Baptiste Ouellet.

RICHIBOUCTOU, KENT, N. B.

Le Rév. Louis Guertin, de l'Université du Collège St Joseph, était à Richibouctou dimanche, le 11, et a prêché en français à la messe et en anglais aux vêpres.

Milles Edith, Florence et Marguerite Bourque sont parties mercredi de la semaine dernière pour Québec où elles vont continuer leurs études au couvent de Sillery. Leur père, le Dr T. J. Bourque, M. P. P., les accompagnait jusqu'à Campbellton.

Milles Yvonne et Irène LeBlanc, filles de M. A. T. LeBlanc, sont retournées la semaine dernière au couvent de Rimouski.

SCOUODOUC, N. B.

Election des officiers de la Société des Enfants de Marie de Scoudouc pour l'année 1914 :

Directeur—Révd C. A. Hudon. Présidente—Mme Maxime Melanson.

26 mars 1913—ac

Amour et reconnaissance à l'Enfant Jésus de Prague pour faveur obtenue, sur promesse de faire publier dans le Moniteur Acadien.

UN ABONNÉ.

UN ABONNÉ.

UN ABONNÉ.

Assistante présidente—Mlle Céline Melanson.
 Secrétaire—Mlle Mélina Babia.
 Assistante secrétaire—Mlle Marie Rose Belliveau.
 Trésorière—Mlle Ugeline Boudreau.
 Assistante Trésorière—Mme Tilmon Melanson.
 Conseillères—Mme Alyre Melanson, Scoudouc Sud ; Mme Ferdinand Bourque, Scoudouc Nord ; Mme Calixte Richard, Meadow Brook ; Mme Jos. M. Melanson, Malakoff ; Mme Ferdinand Comeau, Painssec Settlement.
 Mlle MELINA BABIN, Secrétaire.

Les Acadiens à Montréal

Les Acadiens de Montréal sous les auspices de leur société nationale L'Assomption, ont procédé dimanche dernier à la salle Breault, rue Berri, à l'élection de leurs officiers pour l'année 1914. Le docteur C. Gaudet, de l'hôpital Notre-Dame, occupait le fauteuil.

Résultat des élections : M. C. Arsenault, chancelier ; MM. Edmond D. Aucoin, E. E. D. président ; A. Poirier, 1er vice-président ; Louis Cormier, 2e vice-président ; J. F. Richard, sec.-arch. ; Albert Delany, sec.-adjoint ; J. C. Richard, percepteur-trésorier ; Henri Richard, 1er com.-ordonnateur ; Albert Turbide, 2e com.-ord. Conseillers : MM. J. D. Richard, Ludger Arseneault, J. M. Richard.

L'installation des officiers aura lieu le 3e dimanche de janvier et sera publique. Les amis de la cause acadienne seront les bienvenus à cette réunion.

Le cataclysme du Japon

Mikko, (Ile de Hondo,) 16 janvier.—Toutes les montagnes sont recouvertes de cendres, provenant du volcan Asama-Yama, qui est encore en éruption. On entend fréquemment les bruits de tremblement de terre.

Miyazaki, Japon, 16 janvier.—Des secousses sismiques se font encore sentir ici, quoique moins fortes que les jours précédents. La pluie toutefois a clarifié l'atmosphère. Les rivières sont couvertes de poissons morts.

Kobek Joha, 16 janvier.—Le steamer "Rynkyumar" est arrivé ici avec 158 passagers rescapés des ruines causées par le tremblement de terre dans l'Ile de Sakura-Jima. Le capitaine du steamer a déclaré que beaucoup de navires sont maintenant rendus sur le lieu du désastre et qu'un grand nombre de gens ont été sauvés par eux. Ce n'est pas sans dangers que les navires se sont approchés de la côte, la mer avait d'énormes soulèvements qui menaçaient de les faire sombrer.

Le froid et la neige en France

Paris, 16 janvier.—Après quelques jours d'une température douce, une vague de froid s'est de nouveau abattue sur la France, surtout dans le Midi. Des dépêches de Nîmes et de Marseille signalent une chute abondante de neige ; le thermomètre est tombé à 5 degrés au-dessous de zéro ; les trains subissent de sérieux retards.

A Paris le froid est des plus rigoureux ; un fort vent d'est le rend encore plus insupportable. De nombreuses personnes frappées de congestion ont été transportées dans les hôpitaux.

On rapporte plusieurs décès causés par le froid et une grande détresse parmi la population pauvre. Un vent glacial soufflant, accompagné de rafales de neige intermittentes. Le préfet de la Seine a fait disposer dans les rues des braseros où brûlent de grands feux de coke, et il a fait distribuer des provisions et du combustible aux indigents.

Dans le Midi, la neige a tombé pendant 36 heures et tombe encore à Marseille où la circulation est presque totalement interrompue. De nombreux villages sont privés de toute communication avec l'extérieur.

A vendre

Toutes les propriétés du défunt Thadée P. Gaudet, y compris sa terre au Barachois, un autre lot, sa pré, etc. Sa maison, grange et tout le roulant de la ferme. Pour toute information s'adresser à

A. D. RICHARD, avocat, Dorchester, N.B., ou à J. ALFRED GAUDET, 85 St Joseph Avenue, Fitchburg, Mass.

26 mars 1913—ac

Pour des HABITS d'hommes et de jeunes garçons, allez chez

D. J. Doiron & Fils avant d'acheter ailleurs.

Pour des CHAUSSURES d'hommes, jeunes garçons, femmes et enfants, allez chez

D. J. Doiron & Fils avant d'acheter ailleurs.

Pour des CASQUES, CHAPEAUX de feutre, de paille et panama, allez chez

D. J. Doiron & Fils avant d'aller ailleurs.

Pour de belles CHEMISES, COLLETS et CRAVATES, allez chez

D. J. Doiron & Fils avant d'acheter ailleurs.

Pour de belles ETOFFES A ROBES, SOIERIES et RUBANS, allez chez

D. J. Doiron & Fils avant d'aller ailleurs.

Pour des BIJOUTERIES, ARGENTERIES, VERRES DÉCOUPÉS, allez chez

D. J. Doiron & Fils avant d'aller ailleurs.

Voitures !

Un mot à ceux qui veulent s'acheter une bonne voiture

La grande difficulté pour faire des bonnes voitures à toujours été le manque de temps. Lorsqu'on fait des traînes, des truck-wagons, une partie de l'hiver il y a plus de temps pour les voitures fines.

M. F. L. Thibodeau, volturier, de Shédiac, annonce à ceux qui veulent acheter une bonne voiture, qu'il a mis de côté l'ouvrage de truck-wagons et traînes et manufacture seulement des voitures fines. Je manufacture quatre différentes modes de voitures fines dont les patrons sont les plus recherchés. Comme par le passé on emploie que la main d'œuvre la plus expérimentée, les matériaux sont les meilleurs que l'argent peut procurer, on emploie que la meilleure peinture et vrais anglais ! Les cousins sont de cuir de première qualité. Ces voitures se comencent un an d'avance et c'est pour cela que je peux les garantir de donner entière satisfaction. Prix des voitures \$75.00.

F. L. Thibodeau, Volturier, Shédiac, N.B.

On demande

Dans le district d'école No. 8, Pointe Sapin, une institutrice de 3e classe pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser, en mentionnant le salaire exigé, à

WILLIAM C. J. DAIGLE, Pointe Sapin, Kent, N. B. 20 août.

Strayed Heifer

I have a strayed heifer at my barn bearing no mark. The owner can get her by paying the cost of advertising and maintaining, and describing the animal.

J. BABINEAU, Suretteville, Kent, Jan. 16 h.—1914

Le Liniment-M. nard guérit les brûlures, etc.

Hotel LeBlanc

Riehboustou, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville.
Excellentes accommodations.
Termes modérés.

A. T. LeBLANC,
Propriétaire,
Ilest spacieux écurie

Abbe Hebert

Facteur pour les Comtés de Westmorland et de Kent
Facteur pour la ville de Shédiac et agent pour l'Empire Cream Separator Co. of Canada.
SHEDIAC, N. B.

Toute lettre ou demande par la maille sera l'objet d'une prompte attention.
A présentement une couple de chevaux à vendre.

**Merveilleuse Decouverte
L'Elixir Indien**

pour le
Rhumatisme

Remède Puissant pour la guérison du RHUMATISME et du LUMBAGO : deux terribles maladies qui ont dévoté les meilleurs médecins pendant des siècles.

Ce remède est aussi indispensable pour la NEURALGIE, les MAUX de GORGE, les ENTORSES, ENFLURES, BRÉSIPÈLES, le SCORBUT, l'EXIMA et toutes les maladies de la peau.

Le MAL de DENTS guérit en QUATRE MINUTES.

En vente partout.
Prix 35cts la bouteille.
Par la poste 50 cts.

H. J. BOURGEOIS & Co,
Dépt. C., Moncton, N. B.
Seuls agents pour le Canada.

Pompes Funèbres

James Mugridge, Shédiac, N. B.
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES.

Honneur d'annoncer qu'il met la disposition un joli corbillard traîné par deux charrues ainsi qu'une grande variété de bières, car etc., de toute dimension et de tout modèle.
Joli Cercueil imitation de bois de rose, bien verni, pour \$12.

Aussi toutes espèces de montures, garnitures et de cercueils au plus bas prix. On peut rendre aux charrs avec le corbillard en tout temps. PRIX MODÉRÉS.

Patates de plante

Nous avons en mains une certaine quantité de

bonnes patates de plante

que nous vendrons des prix raisonnables, ou nous les donnerons aux habitants et nous prendrons des patates en retour à l'automne.

Compagnie O. M. Molanson, Limitée.
Shédiac, 16 avril 1912—ac.

A vendre à bas prix

Un lot d'attrapes à homard, y compris deux ancres de 100lbs chaque, 200 attrapes goudronnées de 2 ans, 11 roueaux de câble goudronné, d'un an aussi, un bon bateau de 21 pieds de quille.
S'adresser à

GILBERT D. MAILLET,
St-Thomas, Kent.
12 fév. 1913—ac.

Timbres poste

Gratis 50 timbres différents à tous les collectionneurs qui demanderont mes listes d'offrir j'achètes les timbres canadiens soumettez un échantillon de ce que vous avez avec la quantité de chaque sorte.

M. BEDARD,
156 St. André
Montréal

Les origines de la foi aux Etats-Unis

Nous trouvons dans une revue de France cet intéressant article à propos des origines françaises du catholicisme américain :

Le troisième centenaire de l'établissement du catholicisme dans la Nouvelle-Angleterre a été l'occasion de fêtes splendides qui méritent d'être relatées.

C'est dans l'Etat du Maine, à Bar-Harbor, que le délégué apostolique, Mgr Bonzano, les évêques et nombre de catholiques des Etats avoisinants se sont réunis, le 6 août, pour commémorer solennellement l'arrivée des premiers missionnaires de l'Évangile en territoire américain :

« Il y a exactement trois siècles, s'est écrié l'évêque de Portland dans son beau discours historique, que, sur la pente, de la colline où nous sommes, autour d'un autel rustique, un groupe de trente personnes environ étaient agenouillées pour entendre la Sainte Messe et rendre grâce à Dieu. Ils étaient tous français. Un groupe d'Indiens se tenaient près de là et au milieu d'eux quatre Jésuites en robe noire. Par son esprit chevaleresque, son zèle apostolique et l'héroïsme de ses enfants, la France s'était fait avantageusement connaître sur ces rivages, voilà trois ou quatre cents ans passés. De 1504 à 1604, en effet, ses vaillants fils, bretons ou normands, vinrent régulièrement pêcher sur ses côtes. Parfois même, quelques chevaliers aventureux, tels Verrazano et Cartier naviguant sous la bannière royale des Bourbons, étaient venus admirer ces caps rocheux et chercher la fameuse rivière qui les conduirait au Katkat, ou mer de Chine. »

C'est en 1604, exactement, que l'histoire fait remonter l'expédition du sieur des Monts et de Samuel de Champlain dans le Maine. Or, c'est durant cette expédition que, pour la première fois, sur le sol de la Nouvelle-Angleterre, le Saint-Sacrifice de la messe fut célébré par un prêtre de Paris, le Père Nicolas-Aubry. « Champlain, vrai chevalier de la croix et de l'étendard fleurdelisé, avait rêvé, a dit l'évêque de Portland, de voir ici les lis de France ombrager pour toujours la croix du Christ. »

Plus tard, en 1611, le sieur de Pontreincourt, accompagné du Père Briand, débarqua sur une île, située à l'entrée de la rivière Kennebec, et c'est là, dit-on, le second endroit du Maine où fut célébré le Saint-Sacrifice.

En 1613, nouvelle tentative de la France pour établir le catholicisme en ces régions; Antoinette de Pons, marquise de Guercherville, organise une autre expédition sous le commandement du sieur de la Saussaye. Partis de la France le 12 mars 1613, nos intrépides navigateurs débarquèrent quelques cinq mois plus tard à l'endroit appelé aujourd'hui Mont-Désert. Comme Christophe Colomb, leur illustre prédécesseur, ils plantèrent une croix au lieu même où ils abordèrent et donnèrent à cette terre le nom de Saint-Sauveur. Tout près de là se trouve une baie qui porte encore le nom de « Frenchman' bay, » la baie du Français.

C'est de ce dernier événement qu'on a célébré, le 6 août, le troisième centenaire, devant une assistance aussi nombreuse que disparate. Les catholiques, en effet, s'y mêlaient aux protestants, les prêtres aux laïques, et, de nouveau, la robe noire du Jésuite y voisinait avec les pittoresques costumes des derniers Indiens.

L'histoire de l'occupation française dans l'Amérique du Nord se confond donc avec celle des missions catholiques. Récollets, Capucins, Franciscains, Jésuites, Sulpiciens, tous français, rivalisaient de zèle pour établir le catholicisme en ces régions. Mais l'Angleterre protestante, alors leur ennemie jurée, voyait d'un mauvais œil les progrès du « Papisme » sur ces terres qu'elle convoitait ardemment et où déjà ses navigateurs et ses marchands avaient exercé leur emprise.

En butte aux attaques sanglantes des puritains anglais, les missionnaires catholiques disparurent l'un après l'autre de la Nouvelle-Angleterre, jusqu'au jour où la déclaration d'indépendance les y ramena de nouveau. Le plus illustre d'entre eux fut le Père de Cheverus, futur évêque de Boston, plus tard cardinal-archevêque de Bordeaux.

Sous le régime de liberté octroyé par la Constitution américaine, le catholicisme dans la Nouvelle-Angleter-

re fit des progrès rapides. A l'heure actuelle, les catholiques de langue française—Acadiens et Canadiens réunis—y sont en majorité dans certains Etats, tel le Maine, où sur 130,000 catholiques, près de 100,000 parlent le français.

PROPOS AGRICOLES.

RÈGLES À OBSERVER DANS LES ÉTABLES

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à lire attentivement et à mettre en pratique les conseils suivants :

A.—ÉTABLE

1° Veiller à ce que l'air soit toujours pur et la température uniforme, 45 à 50 degrés. Ces deux conditions sont indispensables à la santé des animaux. Le froid, dans les étables, diminue l'efficacité de la nourriture dont une partie est utilisée exclusivement à la production de la chaleur, d'autre part, une température trop élevée diminue l'appétit et affaiblit les animaux. Les courants d'air provoquent des refroidissements et surtout des inflammations du pis.

2° Tenir toujours l'étable propre et débarrassée de toute vermine; veiller à ce que le purin s'en écoule facilement; que le pavé et les mangeoires soient propres, et ne pas oublier que, pour se coucher, l'animal doit disposer d'un emplacement suffisant et commode.

3° L'étable doit être bien éclairée; toutefois, il faut noter qu'une lumière vive ou les rayons du soleil, tombant directement dans les yeux des animaux, les inquiètent.

B.—SOIN À DONNER AUX ANIMAUX

1° Veiller à ce que les animaux soient toujours propres, en leur donnant une litière suffisante et le nettoyant régulièrement avec l'étrille; ce n'est qu'à ce prix qu'ils peuvent rester en bonne santé. Les traiter toujours avec douceur et les ménager au travail. C'est le moyen d'obtenir le maximum d'effort ou de production. Dès qu'il y a possibilité, leur faire prendre régulièrement l'exercice en plein air, c'est excellent pour leur santé et indispensable au jeune bétail.

2° Tous les travaux à exécuter à l'étable: enlèvement du fumier, fourrage, traite, doivent se faire tranquillement et régulièrement aux mêmes heures, car tout bruit insolite, tout retard dans la distribution des aliments agitent les animaux et nuisent à la parfaite utilisation de la nourriture. Four assurer cet effet, il est indispensable qu'entre les repas les animaux jouissent du plus grand calme.

3° Ne pas user de moyens violents envers les animaux malades et, autant que possible se peut, les isoler.

4° Autant que possible écarter des étables les bouchers, les marchands de bétail par crainte des maladies contagieuses qu'ils peuvent y apporter, surtout lorsqu'il en règne dans la contrée.

C.—ALIMENTATION

1° Préparer la nourriture en un endroit bien propre et en écarter toujours les fourrages avariés.

2° Observer un orare déterminé dans la distribution des divers fourrages et donner ceux-ci non en une seule masse, mais par portions; de la sorte les animaux mangeront avec plus d'appétit et n'en laisseront rien.

3° Choisir les matières alimentaires de telle sorte que l'ensemble de la ration contienne les divers principes nutritifs dans les proportions relativement voulues, ce qui en assure la meilleure utilisation possible. Si ces proportions ne sont pas observées, l'effet produit est inférieur à la dépense; il y a gaspillage.

4° Nourrir les animaux selon leurs besoins; ne pas donner à tous la même ration, mais proportionner celle-ci à la production, notamment pour les vaches laitières. Nourrir modérément les vaches qui s'approchent du vêlage.

5° Ne changer de régime alimentaire que peu à peu; tout changement brusque est nuisible aux animaux et se traduit par une mauvaise utilisation de la nourriture.

6° Ne jamais se servir d'ingrédients propres à augmenter la production du lait, qui forcent les animaux à absorber un excès d'eau. Il

en résulte un affaiblissement de la santé, surtout chez les vaches laitières.

7° Donner régulièrement du sel aux animaux.

8° Comme boisson, leur donner toujours de bonne eau bien pure, mais, en hiver, pas trop froide.

D.—TRAITE ET TRAITEMENT DU LAIT

1° La plus extrême propreté est la conduite la plus essentielle pour la traite et le traitement ultérieur du lait. Par conséquent, tous les vases, tous les appareils destinés à être en contact avec ce produit doivent être tenus en bon état et très propres. On les exposera au grand air et jamais dans l'étable. On lavera le pis avant de commencer à traire et on ne se mettra à ce travail qu'avec les mains très bien lavées.

2° Traire sans rudesse et régulièrement pour que la traite ne cause aucun malaise à la vache; traire toujours à fond, parce que le dernier lait est le plus gras et que l'on gâte les vaches en traçant autrement.

3° Passer le lait sur un bon tamis de suite après la traite et l'emporter de l'étable sans tarder.

4° Refroidir le lait de suite après la traite, non dans l'étable, mais dans une atmosphère bien pure, et, le conserver dans un endroit bien aéré. Ne fermer les vases à lait qu'après que le lait refroidi en a été enlevé, mais aussi longtemps qu'il s'y trouve le recouvrir de linges bien propres.

5° Ne jamais mélanger avec le lait normal celui provenant de vaches malades ou non normal, de même que celui de vaches fraîchement vèlées, aussi longtemps qu'on ne peut le cuire, ainsi que celui des vaches en état de gestation avancée, dès qu'il ne peut plus subir de cuisson.

L. D. HUGUENIN, prof.

Le Saint-Siège et la République Portugaise

L'un des derniers fascicules des « Acta Apostolicae sedis » a publié les lettres apostoliques de SS Pie X au patriarche de Lisbonne, au sujet des persécutions dont l'Eglise est en ce moment victime au Portugal.

Le Pape dit d'abord qu'il avait espéré « qu'après le soulèvement des passions, l'humanité et la justice tempérait dans leur mise à exécution les injustes sévérités de la loi. » Mais on a persévéré, au contraire, avec acharnement dans la guerre contre l'Eglise et ses ministres.

Les évêques ont été chassés de leurs sièges et poursuivis devant les tribunaux civils, malgré leur marque de déférence aux autorités publiques du pays, pour n'avoir pas voulu accepter une loi condamnée par le Pape. Des prêtres et des hommes éminents ont pour la même raison été jetés en prison, envoyés en exil.

Non content de dépouiller l'Eglise de ses biens, on l'a empêchée de recevoir des dons et des aumônes pour subvenir aux frais du culte et l'entretien de ses ministres.

Des associations schismatiques et des comités laïques, conformément à la loi, disposent de la possession des églises et de leur mobilier, et le gouvernement a, dans bien des endroits, fermé de force les églises, malgré les soulèvements populaires. Le pouvoir civil fait sentir le poids de son intervention jusque dans les quelques séminaires encore existants et réduits au plus misérable état.

L'enseignement religieux est interdit dans toutes les écoles publiques ou privées. On a intercepté les lettres du Saint-Siège aux évêques et on l'insulte jusque dans Rome en appliquant à l'Institut portugais de Saint-Antoine la loi condamnée.

Le Pape termine en disant que néanmoins il ne faut pas désespérer et qu'au sein de la tempête le secours d'en haut ne fait jamais défaut.
Semaine Religieuse de Montréal.

Le prochain Congrès Eucharistique

New-York, 13 janvier.—Les catholiques d'ici espèrent que sous peu on enverra une supplique à Rome de mandant au Saint Père que le prochain Congrès Eucharistique ait lieu à New-York.

La supplique demandera que le Congrès de New-York ait lieu en 1915 ou 1916 et les trois cardinaux américains signeront la requête.

Hommage à l'Eglise de France

Pendant la discussion, à la Chambre des Lords, du Bill de « Désétablissement » de l'Eglise anglicane pour le pays de Galles, l'évêque (anglican) d'Oxford a prononcé un remarquable discours. Ce qui fait pour nous l'intérêt principal de ce morceau oratoire, ce sont plusieurs allusions à l'Eglise catholique. Après avoir dit qu'elle est par excellence l'Eglise des pauvres, il s'exprima en ces termes au sujet des événements de ces dernières années dans l'Eglise de France :

« Je ne connais rien en Europe, à l'heure qu'il est, qui me captive autant que la merveilleuse renaissance religieuse, que nous voyons se produire actuellement dans l'Eglise de France. L'Eglise de France est en train de poursuivre sa prétention d'être l'Eglise du peuple, d'une façon vraiment surprenante. L'Eglise de France vient de passer par une formidable crise de Désétablissement et de spoliations. Or, en cette circonstance, nous avons admiré la noble fidélité avec laquelle elle a maintenu ses principes et formulé ses revendications spirituelles, tandis qu'elle affichait une héroïque indifférence pour les avantages temporels et les ressources pécuniaires. Tout cela m'a semblé merveilleux. J'ai suivi ces événements avec une profonde admiration. Qu'en est-il résulté? Sans doute, à plusieurs points de vue, l'Eglise de France a perdu de son influence. Mais il y a déjà eu et il y aura de plus en plus en France une magnifique renaissance religieuse... Les catholiques de France ont placé au premier rang les principes spirituels, et au second les avantages temporels et les ressources pécuniaires; ils ont bien fait. »

Aux mères

—Hélas, soupirez l'enfant, voilà donc mes vacances finies.

—Enfin! s'écria la mère, voilà donc les miennes qui commencent!

Pardon, madame, depuis le jour où vous êtes devenue mère il n'y a plus de vacances pour vous. Elles ne recommenceront qu'en paradis, si vous y allez.

Les succès de l'enfant au collège, au couvent, ou la petite école dépendent de la mère. C'est l'écolier qui obtient les bonnes notes mais c'est la mère qui les gagne.

Voulez-vous que cette année scolaire soit fructueuse pour votre enfant? Observez les conditions suivantes :

1. Faites-lui aimer l'école.
2. Qu'il y aille très régulièrement.
3. Qu'il soit ponctuel à se rendre à l'école.
4. Faites-le travailler à la maison.
5. Faites-lui aimer ses maîtres ou maîtresses.

Au sujet de la cinquième condition, voici ce qu'un bon religieux écrit : « A l'école le maître ou la maîtresse se charge de l'enfant, mais à la maison c'est à la mère d'exiger qu'il apprenne bien ses leçons et fasse soigneusement ses devoirs. Que la mère exige, dirige, aide. Les élèves qui ont les premières places aux compositions sont toujours ceux qui à la maison ont bien travaillé sous l'œil de leur mère. »

Un fils assassin

Madrid, 9 janvier.—Mariano Palacios, fils d'un riche propriétaire de Berbegal, petite ville située dans la province de Huesca, a tué sa mère, son frère et sa sœur à coups de revolver et s'est ensuite suicidé.

Il était devenu très exalté après la mort de son père, arrivée récemment. Ce dernier, en effet, avait laissé par testament à son plus jeune fils Francisco toute la fortune de la famille, évaluée à trois millions de francs.

S. E. le Cardinal Merry del Val

Rome, 13 janvier.—Le Pape a nommé le cardinal Merry del Val archevêque de Rome, poste occupé par le cardinal Rampolla.

Une délégalation des chanoines de S. Pierre a été reçue en audience par le Pape.

Le Liniment de Mirard guérit le mal de pis des vaches